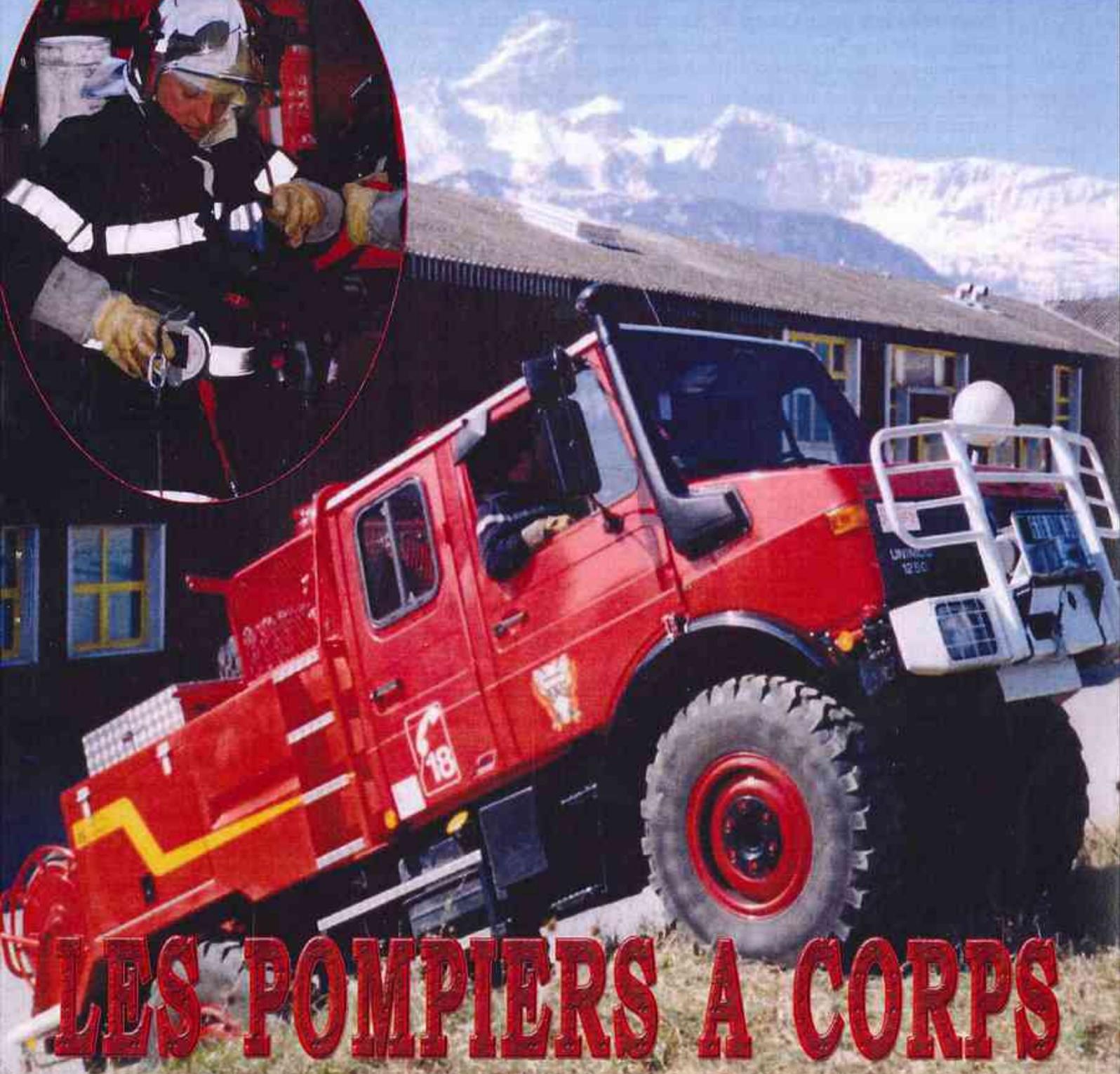




LE PETIT CORPATUS

N°195 MARS-AVRIL 2006



LES POMPIERS A CORPS

EDITO

Par Gérard CARDIN, Conseiller Général



Lorsqu'on m'a demandé de rédiger l'éditorial de ce n° du Petit Corpatus dédié aux Sapeurs Pompiers, j'ai accepté de le faire avec d'autant plus de plaisir qu'il est nécessaire de rendre un hommage vibrant à nos volontaires du Centre de Secours de Corps. Depuis 35 ans que je les vois travailler, je suis toujours émerveillé et agréablement surpris par leur rapidité, leur volontariat pour réagir aux situations urgentes, auxquelles ils ont appris à répondre, que ce soit lors des accidents de la route, lors des incendies ou lors des appels pour raisons médicales urgentes.

Souhaitons que notre Centre de Secours puisse continuer à fonctionner longtemps grâce au volontariat de certains de nos concitoyens, mais reconnaissons qu'il faut être très altruiste pour rentrer aux Sapeurs Pompiers comme volontaire. Il est loin le temps de l'ancien Centre de Secours, près du cimetière, ouvert à tous les vents et où les camions gelaient. Il a été construit un vrai Centre en 1986, avec garage mais aussi bureau équipé de radio, vestiaire et une grande salle de repos et d'entraînement physique.

Maintenant il ne suffit pas d'être volontaire pour rentrer aux Sapeurs Pompiers : il y a une sélection, une formation de plusieurs jours selon les spécialités choisies par le Sapeur Pompier mais correspondant aussi aux nécessités du Centre de Secours.

De nos jours, être Sapeur Pompier requiert encore plus de disponibilité et une réelle volonté de sacrifier une partie de sa vie familiale et professionnelle pour le bien-être de la collectivité.

Nous ne remercierons jamais assez les volontaires du Centre de Secours de Corps pour leur dévouement, leur esprit de sacrifice, en associant à cet hommage leurs compagnes et leurs enfants qui acceptent leurs absences, parfois lors de fêtes de famille.

Puisse le Centre de Secours de Corps continuer à fonctionner longtemps, car il est absolument indispensable pour la sécurité des habitants de notre canton, mais aussi pour ceux qui le visitent ou le traversent.

Encore une fois, **un très très grand merci** aux volontaires du Centre de Corps.



LE PETIT CORPATUS A 30 ANS EN 2006

SORTIE DU **N°200** TOUT EN COULEUR
AU COURS DE LA SOIREE DES DEDICACES
EN JANVIER 2007

LE PETIT CORPATUS
est une publication de :

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIYOU

Maison du tourisme
Rue des Fossés
38970 CORPS
tél/fax : 04.76.30.03.85
email : petitcorpatus@wanadoo.fr
Tirage : 320 exemplaires

Comité de rédaction :

Valérie Challon
Franck Garaud
Valérie Guzzo
Luc Reynier

Ont contribué à ce numéro :

Mireille Calvat
Gérard Cardin
Louis Chaix
Jean Delhayé
Robert Garaud
Gilbert Gueydan
Valérie Masse
Roger Rivière
Marie Zaquine

Mairie de Corps
CinéVadrouille
Communauté de Communes
Club Joyeuses Rencontres
FCSI
Maison du Tourisme
Médiathèque de Corps
ADT
Gendarmerie
Musique à Corps

Remerciements

particuliers :
A la brigade des sapeurs-
pompiers de Corps, et en
particulier à Guy Masse
Frédérique Venzin et
Rodolphe Masse

SOMMAIRE N°195

Page 2 : EDITO par
Page 4 : Conseil Municipal du 28 janvier 2006
Page 6 : Conseil Municipal du 24 février 2006
Page 7 : Conseil Communautaire du 31 janvier 2006

ACTUALITES :

Page 8 : Le Rallye Neige & Glace Hautes-Alpes
Page 9 : La Neige à Corps / Les travaux d'assainissement
Page 10 : Assemblée Générale du Club Joyeuses Rencontres / Impôts
Page 11 : Ciné-Vadrouille
Page 12 : Médiathèque Saint Eldrade
Page 13 : Assemblée générale de la médiathèque / Sainte Agathe
Page 14 : AG Nuits Musicales / 100 ans d'Antonia Rostaing / Fleurissement

DOSSIER : LES POMPIERS HIER ET AUJOURD'HUI

Page 15 : création de la compagnie des Pompiers
Page 16 : 100 ans de Chefs de Corps
Page 17 : Souvenirs de mon père pompier, par Luc Reynier
Page 18 : Souvenirs de Gilbert Gueydan et Louis Chaix
Page 19 : Roger Rivière, 40 ans au service des pompiers
Page 20 : une intervention au terrain de football
Page 21 : Souvenirs, souvenirs...
Page 22 : Les pompiers en Isère
Page 23 : Les Sapeurs-pompiers de Corps
Page 27 : trombinoscope
Page 28 : et si vous parliez (un peu) pompier ?

MAGAZINE

Page 29 : Page Rétro : la neige à Corps
Page 30 : Patrimoine : Le tribunal de Corps
Page 31 : Cuisine et Jardinage
Page 32 : Football-Club Sud Isère
Page 33 : Voyage là haut derrière chez nous : hommage à JC Lafaille
Page 34 : Carnet du Jour / Horaire des Messes / Calendrier des Animations
Page 35 : Relevé Météo

Dernière de couverture : manœuvre au sanctuaire / l'hélicoptère au barrage

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2006

Présents : Magali Francou-Carron ; Luc Reynier ; Gaspard Pasdrmadjian ; Nicole Boulanger ; Jean-Marie Gonsolin ; Arsène Dubois ; Patricia Celce ; Franck Garaud

Représenté : Jean-Pierre Pellissier

Absents : Rodolphe Masse ; Gérard Cardin.

1/ Avis d'appel public à la concurrence pour la Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment à vocation de maison médicale

Madame le Maire rappelle la volonté de la Commune de Corps d'implanter la Maison Médicale sur le terrain du camping des Vergers. En effet, la société OSE souhaitant s'agrandir, il n'y aura pas assez de place à la Zone Artisanale. La Commune de Corps souhaite pérenniser cette activité et la rapprocher du centre du village.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de lancer un avis d'appel public à la concurrence pour la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment à vocation de maison médicale sur le terrain du camping des Vergers.

2/ Convention Bouygues Telecom pour implantation d'un relais

Madame le Maire présente la dernière convention proposée par la société Bouygues Telecom pour l'implantation d'un relais au stade de football. Des modifications avaient été demandées par la Commune de Corps que la société Bouygues a acceptées. La redevance annuelle est de 5000€ pour une durée de 12 ans, et il n'y a plus d'indemnités en cas de rupture de contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la convention et charge Madame le Maire de signer la convention avec la société Bouygues Telecom.

3/ Indemnités Maire et adjoints

Madame le Maire rappelle que le Maire et les adjoints ne recevaient pas d'indemnités jusqu'à présent. Etant donné la charge de travail du Maire et des adjoints, et les différents frais afférents aux déplacements notamment, le Conseil Municipal souhaite verser les indemnités aux élus concernés.

Cette indemnité mensuelle est de 623,94€ brut pour le Maire, et 242,24€ brut pour les adjoints.

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire et au conseiller délégué, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide et avec effet immédiat de fixer les indemnités de fonction des adjoints au taux de 6,6% de l'indice brut 1015, et des fonctions de Maire au taux de 17% de l'indice brut 1015.

4/ Demande DGD pour achat matériel Bibliothèque

Dans le cadre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation des collectivités pour les bibliothèques municipales programme 2005 et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de postuler au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques pour les projets d'investissement.

Ceci permettrait de renouveler le parc informatique.

5/ Demande d'autorisation de stationnement d'une caravane

Madame le Maire fait part de la demande d'installation d'une caravane sur un terrain des Chênets jusqu'à l'obtention d'une autorisation de construire, pour une utilisation occasionnelle lors de l'entretien des arbres fruitiers notamment.

Considérant que le terrain est en surface agricole, et que l'aménagement du terrain a commencé sans accord préalable, que le terrain n'a pas d'accès à un chemin ou une route, le Conseil Municipal refuse cette demande et demande au propriétaire d'enlever sa caravane sans délai.

Conformément à la loi et au Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal décide de prendre un arrêté

interdisant l'installation de caravane sur les terrains agricoles non aménagés de toute la commune.

6/ Questions diverses

- courrier de la Maison du Tourisme de Corps demandant l'autorisation de renouveler pour la cinquième année la parution dans le guide Sortir : cette publicité est d'une page pour un coût de 125 €. Accord du Conseil Municipal. Le Maire précise que le budget animations sera discuté lors de la présentation du budget 2006.
- Courrier de l'ADT demandant une participation de la Commune pour l'Eductour Route Napoléon à laquelle 2 élus et un membre du personnel participeront du dimanche 5 au mercredi 8 mars (coût total 440,70€), entre Golfe Juan et Grenoble. Un accueil de la municipalité de Corps est prévu à cette occasion le mardi 7 mars entre 18 et 20 heures. Accord du Conseil Municipal.
- Les travaux d'assainissement ont commencé. L'ancienne canalisation d'eau potable en plomb est hors d'usage. Il convient donc de la remplacer par des tuyaux PVC pour un coût de 19300,45€TTC (en profitant de la tranchée). Ces travaux sont subventionnables par le Conseil Général. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le changement de canalisation et charge le Maire de conduire la consultation, de solliciter une subvention au taux maximal

auprès du Conseil Général en sollicitant l'autorisation de démarrer les travaux avant l'attribution de la subvention.

- Le Maire rappelle l'existence du site Internet corps-alpes.com. Il convient donc de renouveler le référencement du site sur les moteurs de recherche pour un montant de 150€HT. Accord du Conseil Municipal.
- Le Maire souhaite étudier la possibilité de changer de prestataire informatique pour l'assistance et la maintenance du parc informatique. Le conseil municipal charge le Maire de demander des devis à plusieurs sociétés avant de prendre une décision.
- Le Maire informe avoir rencontré les responsables de SE38, suite à leur dernier courrier. SE38 propose son aide et son conseil pour les travaux d'électrification. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour adhérer en tant que commune indépendante au syndicat d'électrification SE38.
- Le Maire informe que la Commune de Corps a obtenu le 4^{ème} prix des villages fleuris de Montagne. Pour féliciter les particuliers, professionnels et employés communaux, une réception sera prochainement organisée. Il convient de signaler que l'Hôtel Restaurant du Tilleul a obtenu le premier prix dans sa catégorie et l'Hôtel de la Poste le 3^o prix.
- Demande de la SARL NOVALOC (RIVIERE F.) pour modifier l'implantation d'un éclairage de ville situé au centre de la station service située route de Gap, afin de permettre le réaménagement de l'ensemble du site. Accord du conseil.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2006

Présents : Magali Francou-Carron ; Luc Reynier ; Gaspard Pasdrmadjian ; Nicole Boulanger ; Jean-Marie Gonsolin ; Arsène Dubois ; Franck Garaud ; Jean-Pierre Pellissier ; Rodolphe Masse
Représenté : Gérard Cardin
Absente : Patricia Celce

1/ Procédure simplifiée de révision du POS

Le Maire rappelle que la société Royans Charpente souhaite s'installer sur la zone artisanale. Toutefois, le terrain envisagé n'est pas

constructible. Il faut donc faire une révision simplifiée du POS pour ce projet d'intérêt général pour la Commune. Une concertation préalable avec la population doit être faite, conformément aux procédures et textes de loi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de mandater Madame le Maire pour procéder à la révision simplifiée du POS afin de permettre la construction de cette entreprise,
- d'autoriser madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision,
- de soumettre à la concertation de la population, des associations locales, et de toutes autres personnes, les études via réunion publique

Le bilan de la concertation sera présenté devant le Conseil Municipal qui en délibérera. Les services de la DDE seront mis gratuitement à la disposition de la Commune pour assurer la conduite de la procédure de révision simplifiée du POS.

2/ Renouvellement de contrats de travail

Le Maire informe le conseil que deux contrats de travail sont à revoir : l'agent d'entretien à l'École de Corps et à l'Office du Tourisme, et l'agent administratif à temps partiel à l'Office du Tourisme. Cet agent administratif sera amené à effectuer tout remplacement à l'École de Corps.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de ces deux contrats de travail.

3/ Questions diverses

- a) **Terrain de basket** : Madame le Maire donne lecture d'un courrier de demande des enfants de Corps pour l'installation d'un panneau de basket dans le village. Le Maire propose de demander au Tennis-Club de Corps de mettre un des deux terrains de tennis du haut de Corps à disposition pour y aménager un terrain de basket. Accord de l'assemblée pour demander l'autorisation au Tennis-Club de Corps, ainsi que sa participation aux travaux.
- b) **Recrutement aux pompiers** : les pompiers de Corps présentent leurs difficultés : il n'y a que 10 pompiers à Corps dont trois

stagiaires et un inapte jusqu'en juillet. Ils ne sont donc que 6 pompiers opérationnels dont un absent la semaine. Il est donc nécessaire de lancer un recrutement. Les pompiers demandent l'autorisation de faire une réunion publique d'information le vendredi 28 avril à 18h30 pour inciter des femmes ou des hommes de 16 à 45 ans à devenir sapeur-pompier. Des courriers ciblés seront envoyés à la population. Parallèlement, un dossier complet va paraître dans le Petit Corpatus du mois de mars. La Mairie aidera à ce recrutement en fournissant une liste de la population, en aidant à la mise en place d'affiches, en participant à la réunion d'information.

- c) **Motoculture Odezenne** : Madame le Maire présente la facture de la société Odezenne pour l'achat d'un aspirateur et d'un souffleur pour un montant de 4333€ TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2006 dans la limite du quart des crédits d'investissement inscrits au budget 2005. Ces crédits seront affectés au compte 21757 pour un montant de 4400€, pour le règlement de la facture de la société Odezenne.
- d) **Permis de construire** : dossier AC303 (M Naghibi) : pose d'un auvent. Le conseil municipal demande un schéma et les dimensions exactes du auvent.
- e) **Permis de construire** : Madame le Maire présente le permis de construire déposé par la société Bouygues Télécom pour la mise en place du relais de téléphonie près du stade de football. Accord de l'assemblée.
- f) **Permis de construire** : dossier SCI Phoenix rue de l'Hôpital. Une demande de pièces complémentaires a été effectuée.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE MARDI 31 JANVIER 2006 QUET EN BEAUMONT

Présents : MM. MOUTIN Yves, RIGLET Sylvette, SERRE Emmanuel, MOSTACCHI Jean-Pierre, CHARLES Jean, ABERT Jean-Claude, GONSOLIN Jean-Marie, BARBE Jean-Marc, FESSIA Marie, BALME Eric, SEGURA Claude, ANDRIEUX Marc, BALME Roland, RICHIERO Jean-Louis, DUBOIS Arsène, PASDRMADJIAN Gaspard, FRANCOU-CARRON Magali, CHARLES Christian, CASSAGNE Georges, PELISSIER Pierre, TROSSERO Jean-François, TEMPLIER Marie, BATTISTEL Marie-Noëlle, COURTEAU Jean-Claude

Absents, excusés : CARDIN Gérard, FROMENT Jean-Louis, BERNARD Jean-Pierre

CREATION POSTE INGENIEUR

Le Président rappelle les études faites par la commission et le Bureau, définissant plus précisément l'intérêt communautaire d'où le besoin de création d'un poste « chef de projet ». Le Président expose qu'il a attendu avant de proposer la création du poste que les conseils municipaux approuvent les nouvelles compétences de la Communauté de communes.

Le temps imparti aux différents secteurs du poste est fixé à :

- 60 jours pour le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) pour la communication, le recensement des installations individuelles et la mise en place et fonctionnement du service.
- 10 jours pour la collecte des déchets
- 2 jours pour le suivi avec les différentes instances au niveau du développement économique
- 50 jours de prestations pour la SEM « Obiou-Beaumont »
- 50 jours pour le développement touristique
- 60 jours pour les sentiers de randonnée

Ce qui correspond à la création d'un poste à temps plein.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de créer un poste d'ingénieur. Après examen des candidatures éventuelles, le poste sera ouvert au 1^{er} mars 2006.

CONVENTION DE PRESTATIONS A LA SEM

Pour un fonctionnement plus proche du site, la prestation administrative et comptable donnée par la SEM à Territoires 38 est transférée à la

Communauté de Communes ainsi qu'une assistance au Directeur.

Le Conseil communautaire charge le Président d'établir et signer une convention de prestations à la SEM pour un montant annuel de 10 000 €.

AVENANT CONVENTION AFFERMAGE

Le Président rappelle qu'après un contrôle des services fiscaux, la Communauté de Communes avait été dans l'obligation d'augmenter le montant de la redevance d'affermage demandée à la SEM « Obiou-Beaumont » pour la gestion des équipements au bord du lac du sautet, afin de prendre en compte la condition d'application d'un loyer équivalant à au moins 4 % du prix de revient hors taxes de l'équipement, pour pouvoir bénéficier de la déductibilité de la TVA.

Le montant élevé de cette redevance avait eu pour conséquence le versement, par la Communauté de communes d'un complément de prix, taxable.

Par arrêté du 6 octobre 2005, la Cour de Justice des Communautés Européennes a condamné le dispositif français qui prévoyait une limitation de la déductibilité de la TVA.

Au vu de l'instruction, tirant les conséquences de l'arrêt de la cour de justice, publiée au Bulletin Officiel des Impôts le Conseil Communautaire décide d'annuler l'avenant à la convention d'affermage établi le 28 septembre 2005 et de passer un nouvel avenant fixant la redevance annuelle de la SEM à 5 000 €.

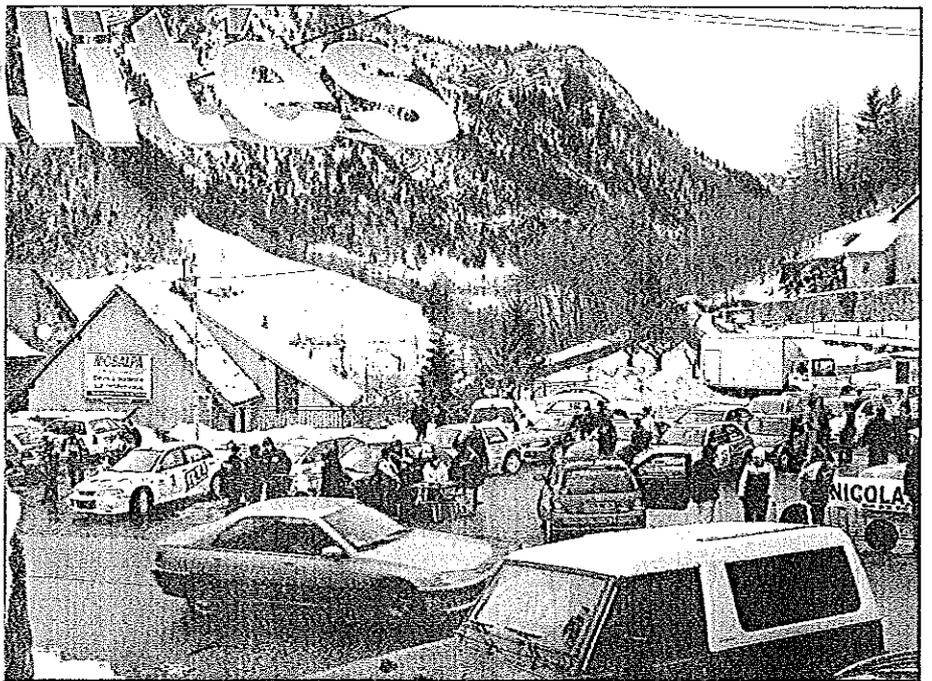
MISSION RTM DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Président est autorisé à signer une convention de maîtrise d'œuvre avec le service RTM pour la réalisation de banquettes paravalanches sur la Commune de La Salette.

Actualités

Le RALLYE NEIGE et GLACE HAUTES-ALPES s'arrête à Corps

Pendant des décennies, le département des Hautes-Alpes et de l'Isère ont accueilli les plus prestigieuses épreuves routières grâce à la sélectivité de son réseau routier. Le rallye de Monte Carlo s'écartant de plus en plus de nos départements en raison d'une réglementation internationale très restrictive, l'idée est née de créer ce qui n'existait plus, une épreuve routière hivernale qui fasse la part belle aux amateurs français et étrangers, exclus du Monte Carlo dont ils ont constitué pendant des décennies l'essentiel du plateau. A l'initiative du Président du Conseil Général des Hautes-Alpes, l'association « rallye hivernal Hautes-Alpes » est née en 2001 et la première édition du « neige et glace Hautes Alpes » est mise sur pied en janvier 2002. L'originalité de l'épreuve est un cas unique en France : il s'agit d'une course en ligne (un seul passage par spéciale) qui traverse le département des Hautes-Alpes en venant rendre visite aux Corpatus. Ce fut déjà le cas en 2005. Près de 80 voitures se disputeront le trophée.



C'est le garage Rivière et Nicolas Assurances, en partenariat avec la Maison du Tourisme, qui proposeront aux concurrents des boissons chaudes et quelques pognes pour reprendre des forces.

Le parc de regroupement était au centre d'une joyeuse animation puisque dans le même temps, la RN75 était détournée



par Corps un jour de départ au

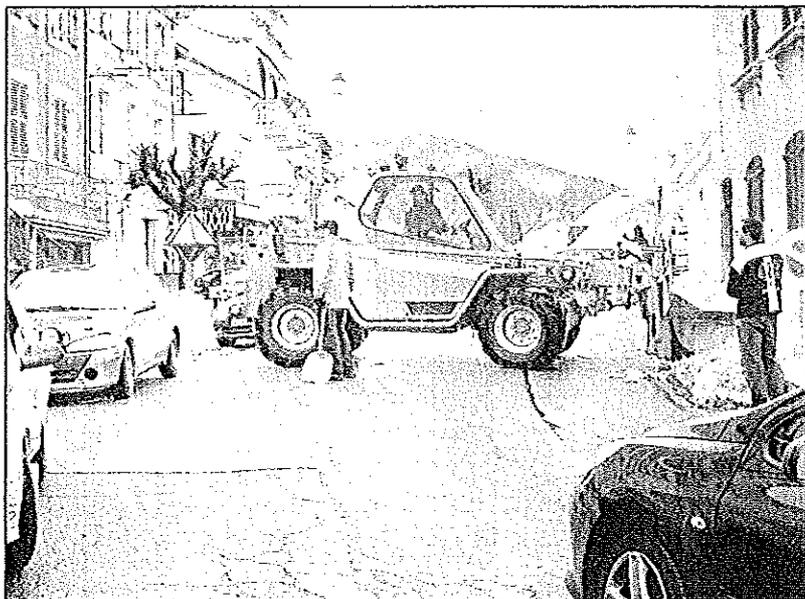
ski et l'entreprise Grand essayait de déneiger la monumentale chute de neige de la veille. Pendant quelques heures notre village a retrouvé un peu l'ambiance des beaux jours du rallye de Monte Carlo avant la fameuse spéciale du « Valgo ».

Cette année c'est un parc de regroupement qui est installé sur le parking Prayer mis à disposition par la municipalité de Corps et déneigé par l'entreprise Grand (plus de 50cm de chute de neige le jour précédent). Une trentaine de voitures restent en attente jusqu'au départ de la spéciale du Valgaudemar. Le départ est donné à Aspres-les-Corps à 16H13 si tout va bien.



Le service des « Valérie » à l'accueil dans le bureau des Assurances Nicolas, avec le concours de Janine Rivière et de Auguste Nicolas.

Actualités



Déneigement de la rue des Fossés

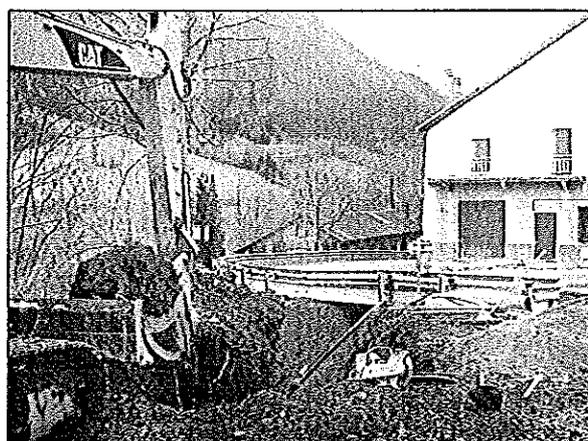
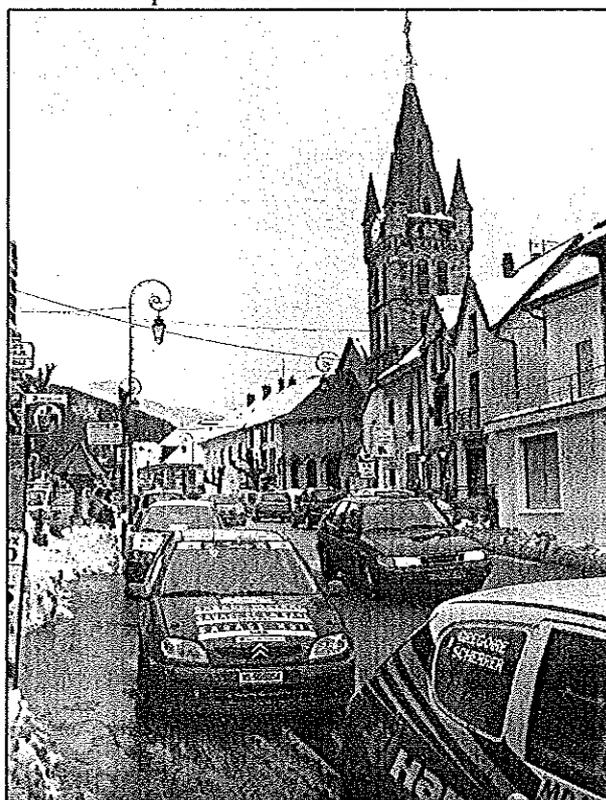
La forte chute de neige (56cm selon monsieur météo du Petit Corpatus) du vendredi 27 janvier a causé quelques désagréments dans le village. Nous avons perdu l'habitude de trouver une telle quantité de neige devant notre porte. Le samedi est en principe une période de passage à Corps, et tout le monde s'est mis au travail pour dégager les rues. Sur les Fossés et les parkings, c'est l'entreprise Grand équipée de gros matériels qui a fait l'essentiel du travail.

L'exode des vacanciers aux sports d'hiver

Le mois de février est le mois des vacances d'hiver, des sports de neige et du passage des vacanciers dans notre localité. Les fameux chassés croisés annoncés à la « télé » s'observent aussi à Corps avec le fameux ralentissement de la rue des Fossés. Une animation dont on pourrait difficilement se passer.

Les travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement se poursuivent avec la tranche du pied de ville. Il s'agit cette fois de remonter les égouts dans le collecteur principal. Ils se déversaient dans la Sézia, en ravinant un peu plus les terrains instables sous Corps.



Actualités

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB JOYEUSES RENCONTRES



Samedi 11 Février, les membres du Club Joyeuses Rencontres se sont réunis salle du Club à la Mairie de Corps, pour leur Assemblée Générale ordinaire.

La Présidente, Suzette Garaud, accueille les participants, les remercie pour leur présence et leur participation active tout au long de l'année.

Présentation du rapport

moral : rappel des activités, des sorties, des voyages, concours de pétanque, choucroute, goûters, animations diverses tout au long de l'année 2005.

Le rapport financier est présenté par la Trésorière, Rose-Aimée Moussier. La très bonne gestion des finances permet de maintenir les cartes d'adhésion au même prix depuis plusieurs années.

Le vote du bureau est effectué dans la bonne humeur, pas de changement. Tous les membres sont reconduits à leur poste.

Des remerciements particuliers sont adressés à la Municipalité de Corps qui met à disposition la salle du Club, éclairée et chauffée et à la Municipalité de Pellafol pour sa participation financière.

L'apéritif servi à la fin de la réunion rassemble Mme Le Maire, les Conseillers Municipaux, commerçants pour un moment d'échanges sympathiques.

Puis tout le monde se retrouve à l'Hôtel de la Poste pour un excellent repas servi par Gilbert Delas et son équipe.

Le Club est ouvert à tous, tous les mardis à partir de 14h. Venez nous rejoindre.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GENDARMERIE DE CORPS

La Brigade de Corps est ouverte le Jeudi et le Samedi matin de 8h à 12h.

En dehors de ces horaires : prendre contact en appelant la Brigade au 04 76 30 00 17

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Cette année la déclaration d'impôt arrive en Mai...et sera pré remplie.

Elle comportera, le montant des salaires, des retraites, des allocations chômage et des indemnités journalières dont l'administration a déjà connaissance. Vous n'aurez plus qu'à vérifier ces sommes. Si elles sont inexactes ou incomplètes, vous les corrigerez dans des cases prévues à cet effet.

Les autres rubriques de la déclaration sont inchangées et devront être complétées dans les conditions habituelles (ex : revenu financier, charges déductibles, réductions d'impôt...).

Comme par le passé, vous signerez et renverrez votre déclaration au centre des impôts dont vous dépendez.

Cette déclaration pré remplie sera également disponible sur internet. De la même manière, si les internautes sont d'accord avec les chiffres pré renseignés et s'ils n'ont aucune information complémentaire à apporter, il leur suffira de valider. Sinon, ils effectueront les corrections nécessaires et compléteront leur déclaration.

Les imprimés pré remplis seront envoyés à partir de la fin Avril aux contribuables qui auront tout le mois de Mai pour renvoyer leur déclaration ou déclarer par internet (délai spécial jusqu'en Juin).

Il est donc inutile de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en Février et Mars.

L'information et l'aide à la déclaration seront assurées par les services des impôts au cours du mois de Mai dans les mêmes conditions que les années passées.

Actualités



MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE CORPS ASSEMBLEE GENERALE BILAN 2005

Le Samedi 25 Février 2006, s'est déroulée l'Assemblée Générale de la Médiathèque, avec comme ordre du jour : le rapport d'activité, le rapport financier, le renouvellement du Bureau et les activités 2005-2006. Suzette GARAUD, Présidente, a débuté la séance et remercié les participants.

RAPPORT D'ACTIVITÉ : Au cours de l'Année 2005, nous avons compté : **197 Abonnés** (84 Cartes Adulte, 72 Cartes Retraité ou Etudiant, 38 Cartes Enfant, 3 Cartes Vacances Détente). Nous avons effectué : **9386 prêts de livres** (contre 8963 en 2004) Dont 5680 BD ou Livres Enfant, 3397 livres Adultes ou documentaires, 309 Magazines.

Concernant les **achats** : (dont 1600€ de documentaires du CNL) 142 Romans et policiers, 228 Documentaires Adultes ou Jeunesse et biographies, 53 BD, 40 Livres Enfants, 70 Roman Jeunesse. **Soit un total de 533 achats.**

Pour les **abonnements** aux magazines, nous avons reçu en 2005 : GÉO, Le nouvel Observateur, Alpes Magazine, Vertical, Alpinisme et Randonnée, l'Alpe et Rustica. Nous apprenons la fin d'Alpinisme et Randonnée qui sera remplacé par Montagnes Magazine. Proposition d'un nouvel abonnement : Que choisir ou 60 millions de consommateurs. Des adhérents nous les ferons passer afin de prendre la décision.

RAPPORT FINANCIER : Le bilan annuel est présenté avec une balance positive de +749,76.

La Médiathèque remercie le Conseil Général et la Commune pour le versement de la subvention de fonctionnement d'un montant cette année de 2690 €. Remerciements à Mr Gérard CARDIN, Conseiller Général et, pour une subvention «Aide aux initiatives locales» d'un montant de 500 € pour l'acquisition de CD Rom et à Mme Magali FRANCOU-CARRON, Maire de Corps. Subvention CNL d'un montant de 1600 € (choix de documentaires proposés) renouvelable cette année.

Suite au renouvellement de la convention culturelle, possibilité de créer un fond CD et DVD avec une subvention sur 3 ans. En attente de confirmation.

TARIFS 2006 : Adulte : 13 €, Retraité ou Etudiant : 12 €, Enfant : 10 €, Détente Vacances : 10 €, Location par livre : 2 €. Les tarifs sont inchangés pour 2007. Accès Internet pour les non-abonnés. Tarif : 1 €/ ½ Heure.

BUREAU (à renouveler).

Présidente : Suzette GARAUD ; Vice-Présidente : Solange BALMET ; Trésorier : Jean-Marie GONSOLIN ; Trésorière Adjointe : Rose-Aimée MOUSSIER ; Secrétaire : Nicole GALVAIN. Bureau renouvelé à l'unanimité.

Un nouveau membre : Secrétaire adjointe : Chantal BERNARD.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Solange BALMET, Chantal BERNARD, Magali FRANCOU-CARRON, Nicole GALVAIN, Suzette GARAUD, Jean-Marie GONSOLIN, Rose-Aimée MOUSSIER, Luc REYNIER, Henri VINCENT. Nouveaux entrés : Nicole BOULANGER Valérie CHALLON, Franck GARAUD, Hervé FERRIERE

RAPPEL REGLEMENT INTERIEUR

Durée du prêt : 3 semaines, 2 semaines pour les nouveautés. **Nombre de livres** : 3 romans ou 6 BD avec un maximum de 1 nouveauté par personne. **Age limite carte Enfant** : 14 ans. **Location par livre** : Caution de 20€ demandée.

HORAIRE S : Mercredi 14H-16H. Jeudi et Samedi 10H-12H.

ACTIVITES 2005/2006 :

- Transformation de Bibliothèque en Médiathèque auprès de la Préfecture.
- Toute l'année : Participation au journal le Petit Corpatus.
- Participation au Prix obiou.
- Venue des élèves de l'Ecole de Corps, toutes les semaines ou tous les 15 jours selon les classes, avec les instituteurs.
- Partenariat avec Vanessa KROLIKOWSKI de l'atelier Librarii pour une participation au 8^{ème} biennale mondiale de la reliure d'art qui s'est déroulé du 17 au 24 septembre 2005 en vallée de Chevreuse. Le livre proposé était le tour du monde en 80 jours. L'inscription a été prise en charge par la Mairie. L'atelier n'a pas remporté de prix mais le travail est néanmoins remarquable et visible à la Médiathèque.
- Don de livres enfants à l'Association AMADEA.
- De nombreuses expositions tout au long de l'année. Remerciements à Luc REYNIER pour ses expos photos régulières, à Denise JOUSSELLIN-COOK pour son expo peinture durant l'été et à l'Atelier LIBRARIi qui nous a fait découvrir l'histoire et les techniques de l'enluminure, de la dorure et du papier.
- Juillet 2005 : Vente de livres désherbés ou donnés à la Foire aux Livres de la Fête de la Saint Pierre.
- Remise du Prix Obiou. Rencontre avec Eric LOIZEAU lauréat du prix et Jean-Michel ASSELIN préfacier.
- Loterie à cases numérotées et apéritif comme tous les étés.
- Conteuse en début d'année pour l'Ecole.
- Remerciements à toutes les personnes qui ont effectué des dons et aux bénévoles pour leur travail et leur présence.

RECOMPENSE DU CONCOURS DEPARTEMENTAL DE FLEURISSEMENT



Les trophées du concours de fleurissement des villes et villages à l'initiative du Conseil Général ont été remis au Château de Vizille.

Cette année, la commune de Corps, inscrite en catégorie « montagne » a remporté la 4^{ème} place derrière Allemont, Lans en Vercors et Besse en Oisans.

Deux hôteliers de Corps remportent la 1^{ère} et la 3^{ème} place du classement dans la catégorie « hôtels de l'Isère » : il s'agit de Claude et

Sylvie Jourdan à L'Hôtel Restaurant du Tilleul et de Gilbert et Christiane Delas à l'Hôtel de la Poste. Samedi 25 Février, Magali Francou-Carron, Maire de Corps a souhaité réunir dans la salle de la Mairie, les employés municipaux pour les remercier de leurs efforts concernant le fleurissement de la Commune ainsi que les vainqueurs de ce 47^{ème} Concours du Fleurissement.

La municipalité avait également convié tous les participants inscrits au concours, qui fleurissent les rues et les petites places dès que la belle saison arrive et qui contribuent largement à l'embellissement du village. Après la remise de lots offerts par le Conseil Général, une réception conviviale autour d'un goûter a clôturé l'après-midi et tout le monde s'est promis de faire encore mieux l'année prochaine !

En 2006 la municipalité en partenariat avec la Maison du Tourisme organisera un concours de fleurissement des façades, balcons et jardins du village.

REPAS DE LA SAINTE AGATHE

Comme chaque année, deux repas de Sainte Agathe ont eu lieu à Corps. Le repas du Samedi 11 Février au soir au Restaurant de la Poste a réuni une quinzaine de participantes et s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse autour de bons plats préparés par Gilbert et Christiane. Claude et Sylvie, au Restaurant du Tilleul ont servi un excellent repas aux 13 participantes le Jeudi 16 Février à midi. Ambiance et convivialité étaient les maîtres mots de ces repas entre femmes qui donnent l'occasion de se retrouver pour un moment d'échange et de partage. Il n'en fallait pas plus pour ces dames qui, enchantées se sont promis de se retrouver sans faute l'année prochaine.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NUITS MUSICALES :

Marie Zaquine Présidente de l'Association dresse le bilan des concerts des Nuits Musicales pour 2005. La saison a été satisfaisante mais un effort doit être fait au niveau de la publicité (magazines, affiches radios...) afin de garantir des entrées plus importantes aux concerts. Des facilités d'accès aux concerts pour les enfants sont prévues. Un publipostage est prévu pour les habitants du Canton annonçant le programme des concerts pour 2006 .



Samedi 15/07 : Chœur « VAL CANTO » et l'ensemble SKATACO. Samedi 22/07 : Soprano, Baryton et Piano : Airs d'Opéras et Mélodies Françaises. Samedi 29/07 : Piano et violon : « musique Viennoise ». Samedi 5/08 : Récital de Piano « Beethoven ou la rage de vivre ». Samedi 12/08 : Ensemble de 14 musiciens, Contre-Ténor et Récitant « L'Amour sorcier », Manuel de Falla.



CINÉ VADROUILLE ATOUR DU MONDE

Le programme de notre manifestation annuelle n'est pas aussi avancé que l'année dernière à la même époque, mais nous pouvons néanmoins vous donner quelques informations sur une liste de films sur laquelle nous sommes en train de travailler :

- VENT D'OUEST, film de la réalisatrice espagnole Chus GUTIERREZ
- DOUAR DE FEMMES, film Algérien de Mohamed CHOUIKH

(Films découverts au festival du Cinéma Méditerranéen de Montpellier).

- UN HÉROS, film Angolais de Zézé GAMBOA, dont nous vous avons déjà parlé l'année dernière. Nous espérons la présence du réalisateur.

- LE ROI DES MASQUES, film Chinois de WU TIAN-MING
- ZAINA, CAVALIERE DE L'ATLAS, film Franco-Algérien de Bourlhem GUERDJOU
- JIBURO, film Coréen de Lee JUNG-HYANG
- L'ENFANT ENDORMI, film Marocain de Yasmine KASSARI

... et quelques autres films.

Nous allons aussi innover pour cette cinquième édition de cette manifestation en vous présentant un court métrage avant chacun des films... la sélection est en cours. Une programmatrice de l'Agence du Court métrage pourrait venir nous parler de ce genre de réalisation cinématographique pas suffisamment connue.

Nous caressons l'espoir de faire revenir Assia Yacine qui était venue l'année dernière nous parler des femmes Algériennes lors de la présentation du clip OUECH DECK, pour qu'elle nous parle de l'initiative UN LIVRE UNE VIE (voir l'article dans ce numéro du PETIT CORPATUS). Elle pourrait certainement accompagner un des films comme DOUAR DE FEMMES ou L'ENFANT ENDORMI.

Le document présentant l'ensemble de la programmation, ainsi que les lieux de projection, sera disponible dans la première quinzaine de mai.

PROGRAMME MENSUEL D'AVRIL ET DE MAI

A Corps le Vendredi 21 Avril à 20H30

Projection du film **FAUTEUIL D'ORCHESTRE** de Danielle TOMPSON,
avec Cécile De France, Albert Dupontel, Valérie Lemercier, Claude Brasseur, Suzane Flon.
Jessica (Cécile De France) est embauchée dans une Brasserie où se cotoient, une actrice célèbre, un pianiste surdoué,
Un collectionneur, et bien d'autres...

Le Film sera présenté du samedi 8 Avril (projection au GLAIZIL) au Mardi 24 Avril, (projection à ROMOLON)

A CORPS le Vendredi 19 Mai à 20h30

Projection du Film **JE VOUS TROUVE TRES BEAU** de Isabelle Mergault,
Avec Michel Blanc, Medeea Marinescu.

Aymé vient de perdre sa femme, et ne peut seul continuer à faire tourner sa ferme, il s'adresse à une agence matrimoniale qui l'oriente sur la Roumanie...

Le film sera présenté du Samedi 6 Mai (projection au GLAIZIL) au Mardi 23 Mai (projection à REMOLON)

Pour plus de précision sur les autres lieux de projection vous pouvez consulter
le répondeur de **CINÉ VADROUILLE : 06.88.36.38.33**

CESARS ET OSCARS PARMIS NOUS Comme il y a deux ans, (nous n'avons pas fait le bilan l'année dernière), la programmation de CINÉ VADROUILLE ne s'est pas trop mal défendue : DE BATTRE MON CŒUR S'EST ARRÊTÉ qui rafle presque tous les prix pour lesquels il était nommé. Nathalie Baye pour LE PETIT LIEUTENANT, pour lequel était aussi nommé Roschdy Zem. Aymen Saïdi pour SAINT JACQUES...LA MECQUE. Patrick Chesnais, Anne Consigny et Georges Wilson pour JE NE SUIS PAS LA POUR ETRE AIMÉ que vous venez de découvrir.
Ne pas oublier, bien évidemment, COLLISION couronné aux Oscars.

PARTENARIAT

Dans le cadre du partenariat en Hautes Alpes, ENFANTS DES RUES, ENFANTS DE L'ART, CINÉ VADROUILLE présentera, lors de la dernière semaine d'Avril, le film CAMERA KID de Zana Briski,, film qui relate le rapport avec la camera d'enfants de quartier pauvre de Calcutta. Nous vous informerons le plus rapidement possible du lieu et de la date de cette projection qui sera suivie d'un débat.

UN LIVRE, UNE VIE

Les spectateurs qui avaient participé au festival « ciné vadrouille autour du monde » 2005, se souviennent sans aucun doute d'Assia Yacine, qui était venue accompagner le clip OUECH DECK que nous présentions avant le film long chaque soir. Assia est également présidente d'une association basée en Côte d'Or : « UN LIVRE, UNE VIE » qui s'est donnée pour objectif la création de bibliothèques en Algérie. Pour ce faire, il s'agit de moissonner chez nous, dans nos propres étagères, dans nos bibliothèques, des livres, tous public, romans, documentaires, livres d'art, livres pour enfants, bandes dessinées, bref, toutes sortes d'ouvrages, en bon état, et non obsolètes, afin de faire partager avec nos amis qui vivent de l'autre côté de la Méditerranée, le plaisir du savoir pour la création de bibliothèques, et les aider à la gestion de ces nouvelles structures. Grâce à l'investissement de nombreux bénévoles amis de l'Algérie, ce sont déjà 3 communes d'Algérie qui sont concernées : Iflissen, Tizirt, Mizrana. A ce jour quelques 2000 livres sont en instance de départ pour Mizrana. Si vous êtes concernés par cette initiative, si vous faites du rangement dans vos rayonnages, si vous possédez des livres que vous avez envie de faire connaître à d'autres qui n'ont pas la chance d'accéder aussi facilement que nous- mêmes à la culture écrite, vous pouvez prendre contact avec nous. Tous les dons seront les bienvenus, et par avance nous vous en remercions très chaleureusement.

La Médiathèque de Corps, recevra les ouvrages que nous chargerons de faire parvenir au siège de l'association.

Contact : Dominique Dubuc : 04.76.30.03.74. Dépôt des ouvrages : Médiathèque de Corps, ouverte Les Mercredi Après-midi, et les Jeudi et Samedi matin, à l'attention « d'un livre, une vie ».

L'ASSEMBLEE GENERALE CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIYOU

A eu lieu SAMEDI 18 MARS 2006 à 18h30
Salle de la Mairie à Corps.

BILAN 2005

Sortie du PC tous les 2 mois - Tarifs
abonnement : 20€ et 30€ expédié par La
Poste.

Pas d'augmentation du prix de
l'abonnement sauf les frais d'envois ont
doublé. Le prix des abonnements reste
inchangé pour 2007.

En 2005 : 304 abonnés (132 distribués et
172 envoyés).

En 2006 : si tous se réabonnent plus
nouveaux = 316 (140 distribués et 176
envoyés).

Rappel tarifs recherches généalogiques :
forfait de 5 € + 0,50€/fiche + frais d'envois



BILAN FINANCIER : Balance positive : + 401,07€

Compte sur Livret : 1980,73€

ACTIVITES 2005/2006 :

Installation du bureau, Les Dédicaces du PC, Achat d'un ordinateur, Achat d'une carte mémoire appareil photo, Sortie du N° 200, Thèmes PC : le tour du Canton continue.

Merci à tous ceux et celles qui donnent de leur temps pour la réalisation du journal et à tous nos fidèles lecteurs.



HEUREUX ANNIVERSAIRE :

L'équipe du Petit Corpatus souhaite un bon et heureux anniversaire à Antonia ROSTAING qui a fêté son centième anniversaire.



Il semble que la première Compagnie des Sapeurs-pompiers de Corps ait été créée à la fin de l'année 1884 par le Capitaine-Commandant SERRES, et le maire de l'époque M. AGLOT, et approuvée par le Préfet de l'Isère.

Au 1^{er} janvier 1886, la compagnie des Sapeurs-pompiers de Corps avait un effectif de 50 personnes. Elle était dirigée par le Capitaine Serres, notaire à Corps, aidé du Lieutenant Jules Pellegrin. Il y avait un Sergent-major (Hippolyte Eymard), un Sergent-Fourrier (Emile Roux), quatre sergents (Jean Barthalay, Firmin Pellissier, François Cassagne, Auguste Roux), huit caporaux (Pierre Abonnel, Joseph Roux, Pierre Templier, Jacques Galvin, Gustave Pellat, Adrien Abonnel, Louis Pellissier, Jules Roux), un tambour (Boujard), deux clairons (Pellat Fils et Emile Prudhomme) et 31 sapeurs-pompiers (Casimir Giraud, Félix Blanchard, Eugène Bernard, Jules Abonnel, Pierre Bernard, Jules Gueydan, Pierre Dévoluy, Jules Rey, Pierre Chuzin, Sixte Mono, Auguste Jourdan, Jules Beaume, Antoine Chaix, Jacques Galvin, Jean Pra, Adrien Bernard, Claude Chaix, Emile Blanc, Emile Beaume, Jean Gras, Claude Oddos, Pierre Pra, Léon Oddos, Joseph Ferrière, Joseph Faure, Auguste Blanc, Alphonse André, Léon Grand, Pierre Blanc, Joseph Abonnel fils, Emile Freychet).

En consacrant ce numéro aux pompiers, le Petit Corpatus a souhaité rendre hommage à ces hommes (et



aujourd'hui ces femmes) bénévoles et de courage, d'hier et d'aujourd'hui, en espérant secrètement qu'il suscitera des vocations. Devenir, être et rester pompier est difficile aujourd'hui, comme hier. Plongeons-nous dans le passé par les témoignages d'anciens pompiers et le souvenir de ceux qui ont disparu... Cela nous permettra de mieux comprendre le travail des pompiers d'aujourd'hui...

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce dossier, et particulièrement aux anciens pompiers aujourd'hui retraités, et à l'ensemble des volontaires actuels qui nous présentent dans ce numéro leur travail au quotidien.

100 ANS DE CHEFS DE CORPS



Frédéric GALVIN,
des années 1940 au
début des années 1950.



**Albert
REYNIER,**
des
années 1950 au début des
années 1960.



Jules HOSTACHY,
des années 1960 au
début des années 1970.



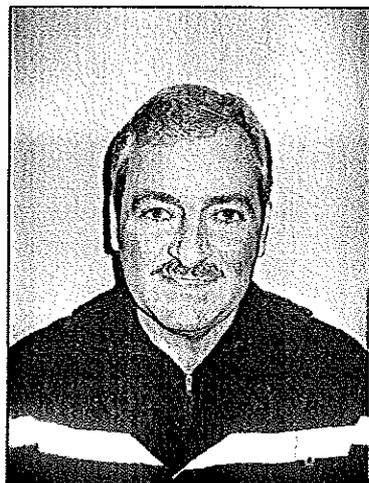
Jean BALMET,
des années 1970
jusqu'en 1977.



**Michel
PEROT,**
Les années
1990



Roger RIVIERE,
De 1977 jusqu'au
début des années 1990.



Guy MASSE,
Depuis 1999

SOUVENIRS DE MON PERE POMPIER A CORPS,

Par Luc Reynier

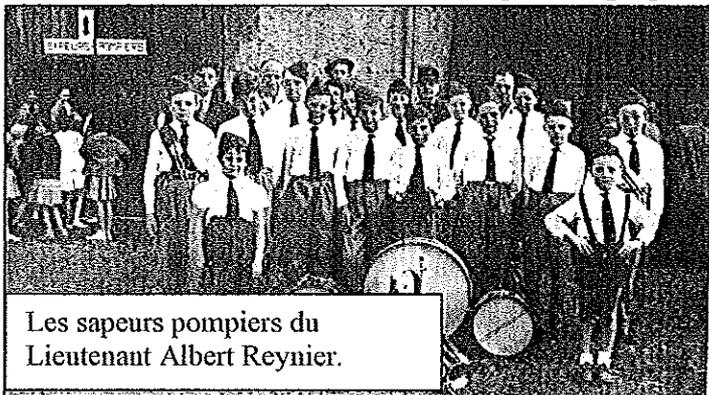


Mon premier contact avec le corps des Sapeurs Pompiers était plutôt festif. On traversait en famille vers le local des pompiers, vidé des matériels divers. (L'actuel garage des véhicules de la commune de Corps). C'était le fameux bal des pompiers, probablement au bénéfice de l'amicale. L'entrée se tenait vers la petite porte de gauche et la buvette vers celle de droite. Sur une estrade, certainement une remorque à foin, un orchestre menait le bal. Les confettis de la quincaillerie Gonsolin étaient de la partie.

Une année la fanfare des pompiers de la Mure était venue jouer l'après-midi avant le bal. D'autres bals ont eu lieu dans le garage Rivière peut-être pour des raisons d'espace.

Deux interventions majeures ont impressionné mes souvenirs : le ciel de la nuit rougi par les flammes de l'hôtel Hertig (hôtel de la poste) avec l'eau qui gelait tant le froid était intense et l'incendie de la forêt de Chauvet qui a nécessité une intervention en montagne avec les moyens de l'époque et une surveillance de l'après feu qui a duré de nombreux jours.

Enfin les quelques réveils nocturnes pour la plupart à cause des feux de cheminée à une époque où le



Les sapeurs pompiers du Lieutenant Albert Reynier.

téléphone n'existait pas dans toutes les maisons. La gendarmerie était avertie en premier lieu. Elle occupait les locaux de l'ancienne maison de retraite. Un gendarme réveillait Jojo Valla. Celui-ci venait ensuite appeler mon père en criant : « Reynier » assez fort dans la rue, il réveillait évidemment le quartier et donc tout le monde savait qu'il se passait quelque chose de grave.



C'étaient les moyens de l'époque pour donner l'alerte, ensuite le camion rouge passait en klaxonnant pour récupérer les autres soldats du feu. Un peu plus tard, une sirène fut installée dans le clocher de l'église, ce sont les gendarmes qui ouvraient les interventions. Actuellement les fameux « Bip » permettent à tous d'être immédiatement averti.

Manœuvre au Sanctuaire

SOUVENIRS...

A l'époque, tous les jeunes Corpatus âgés d'une vingtaine d'années se faisaient un honneur d'intégrer le corps des pompiers. C'était pour eux un devoir de protéger leur village et d'assurer la protection des habitants.

Souvenirs de deux d'entre eux :

L'équipe du Petit Corpatus a eu le plaisir de recevoir Mrs Louis Chaix et Gilbert Gueydan qui ont gentiment répondu à notre invitation pour évoquer quelques souvenirs.

Ils avaient presque vingt ans lorsqu'ils sont rentrés chez les pompiers, l'un marchand de bestiaux et l'autre employé EDF au barrage du Sautet. Vingt jeunes le même jour ont été recrutés par Mr Paul Abonnel. Ils ont tous les deux assuré 40 années de service et ont été médaillés plusieurs fois pour leur dévouement. En effet, leur travail était bénévole, seule l'essence était remboursée. Ils versaient même une cotisation annuelle notée sur leur cahier des statuts remis à leur incorporation.

Plusieurs temps forts rythmaient la vie de la caserne, il y avait le défilé du 11 Novembre, les banquets des pompiers et la fanfare et 2 à 3 fois par an ils faisaient des manœuvres.

A l'appel de la sirène ou des cloches dans les cas les plus graves, tous accouraient car les tours de garde n'existaient pas.

Avant les camions, ils ne disposaient que d'une pompe à bras qu'ils devaient atteler au premier véhicule venu. C'était souvent Louis qui assurait le rôle de chauffeur car il avait le permis et la camionnette de son père.

Le 1^{er} camion était de marque Chevrolet et le 1^{er} camion cuve était un Berliet acheté dans les années 70.

Sans aucune formation, ils savaient tous se servir du matériel sous les ordres du chef de corps.

Ils n'avaient pas de rôle particulier comme aujourd'hui et un équipement très rudimentaire.

A l'époque, il y avait peu d'accidents de la route mais malgré tout les sorties étaient fréquentes. Il y avait beaucoup d'incendies dus aux feux de cheminées et au foin entassé en vrac dans les



granges qui fermentait et s'enflammait.

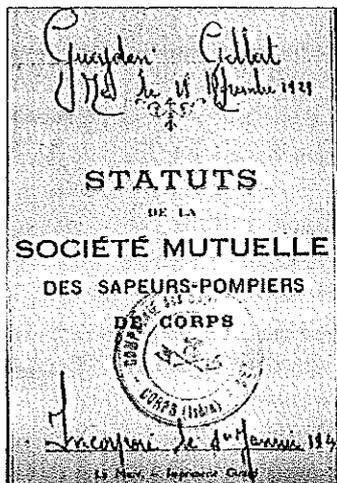
Il y a eu la 1^{ère} caserne de pompier située dans le quartier des Vergers chez Mr Jean-Paul Pra puis à la maison du canal sur la route du lac et enfin la 3^{ème} caserne, l'actuelle, au pied de ville.

Quelques faits marquants reviennent au cours des conversations : le jour où la foudre a frappé le hameau des Achards, l'incendie a duré 8 jours (extinction et surveillance), l'incendie de l'Hôtel Hertig qui a duré aussi près d'une semaine, le froid glacial (-20°) gelait l'eau dans les tuyaux qui éclataient. Il y a eu aussi le feu à l'Obiou, le feu chez Arnéodo et chez Corréard sur la commune de Pellafol.

L'avalanche aux Mathieus sur la commune de La Salette dans les années 70 les a aussi beaucoup marqué, l'avalanche est passée au-dessus des maisons. Ils sont montés avec un camion et ont fini à pied, armés de pelles et de haches pour dégager et sauver les occupants d'une maison du hameau ; les avalanches de Quet et de la Croix Sainte Marguerite où il a fallu des sondes pour vérifier qu'aucune voiture ne circulait à cet endroit au moment de l'avalanche sont également des faits marquants.

Ils se souviennent aussi de la tempête de 1984 où la flèche du clocher a percé la voûte de l'abside provoquant d'énormes dégâts au maître-autel. Pour limiter les dégâts, les pompiers avaient récupéré des bâches et avaient couvert ce qui était possible de l'être. Pour l'anecdote, le coq n'ayant pas été retrouvé on disait qu'il était en or mais à la fin de l'hiver, à la fonte de la neige on a retrouvé le coq au sol, tout rouillé !

Gilbert et Louis gardent de très bons souvenirs de cette époque où ils étaient pompiers et où ils n'ont jamais craint pour leur vie.



Je suis entré à l'âge de 12 ans chez les pompiers de Corps. A l'époque il y avait le concours de recrutement du jeune pompier prévu pour les minimes (12, 13 ans) et les cadets (14, 15 ans); si vous réussissiez cette épreuve sportive, vous étiez admis chez les pompiers. C'est Jojo Valla qui faisait passer les épreuves, c'était très sportif et beaucoup de jeunes de l'époque venaient se tester. Il fallait courir sur un circuit en portant des tuyaux, les dérouler, dresser l'échelle, etc... et tout cela dans un temps record, c'était la compétition. Le chef de corps de cette époque était Albert Reynier.

Au fil des années je me suis aguerri et j'ai pris des responsabilités et par la force des choses je suis monté en grade. Lorsque j'ai été nommé sous-lieutenant, j'ai pris mes responsabilités. Après l'arrêt de Jeannot Balmet, je suis allé passer le concours de lieutenant et je suis devenu chef de corps des sapeurs pompiers du village. J'ai exercé mes fonctions jusqu'en 1997 et Michel Perot m'a remplacé.

J'ai eu sous mes ordres jusqu'à 46 sapeurs, les interventions se géraient avec les moyens de l'époque. Peu de matériel, et du personnel formé le plus souvent sur le tas avec quelques manoeuvres. Mise à part le garage près du jeu de boule, nous n'avions pas de locaux organisés pour les véhicules. L'entretien se faisait dehors et l'hiver c'était un vrai problème pour démarrer les camions. Il y avait un Ford et un Chevrolet et des motopompes remorquées qui fonctionnaient avec un moteur de traction et de Peugeot.

Le système d'alerte a évolué avec la technologie, je me souviens, dans les années 50, c'est le père de Jojo Valla qui passait dans les rues de Corps avec son clairon pour donner l'alerte. Les pompiers étaient avertis et la population aussi. Ensuite c'est la gendarmerie qui appelait le pompier le plus proche, et le camion tournait en klaxonnant dans les rues pour récupérer ceux qui



étaient disponibles. L'installation de la sirène dans le clocher du village a rendu plus rapide ce travail d'alerte. Enfin les « Bip d'alerte » ont optimisé le regroupement des sapeurs.

Dans mes souvenirs : deux gros feux de forêt, sur le Sappey près de l'Obiou et sur le Chauvet, toutes les casernes du département sont venues nous aider. Il y avait aussi l'armée. Un des chefs militaires a eu un grave accident avec son chauffeur. Leur jeep est tombée dans un ravin du côté de Saint Michel. D'ailleurs la jeep n'a jamais été sortie.

Dans Corps c'est l'incendie de l'hôtel de la Poste de Monsieur Hertig qui m'a le plus impressionné, ensuite celui de l'ancienne maison de retraite.

La gigantesque inondation de la combe de Lara due au débordement du torrent de Boustigue. Un accident de car à la descente des Fauviats. Il y avait eu beaucoup de blessés. Et des interventions près du Drac, à la hauteur du Pont du Loup, des passagers mal intentionnés ont jeté leur chien par-dessus la barrière du pont. En nageant il a réussi à se hisser sur une plate-forme. Je me suis encordé avec Claude Jourdan et nous avons sauvé le petit chien. C'est la fille d'un gendarme qui l'a adopté. Actuellement, cette intervention n'aurait pas été faite par nous. Nous aurions appelé « crimp 38 », les spécialistes.

Un pêcheur s'est fait prendre par un gros cailloux, il est dans l'eau, il a la jambe cassée, il appelle au secours et des agents de la DDE qui travaillent au dessus sur la route du Mas l'entendent et donnent l'alerte. Nous sommes arrivés à le sortir de ce mauvais pas pendant que le docteur Gérard Cardin lui

prodiguait les premiers soins, il était temps...

Si j'ai eu jusqu'à 46 sapeurs sous mes ordres, c'est qu'à cette époque la fonction était moins contraignante et l'amicale se chargeait du reste : corrida dans les arènes de Nîmes, Holiday on Ice à la patinoire de Grenoble, le Noël des enfants avec la projection d'un film avant le goûter et la distribution des cadeaux, le bal des pompiers d'abord au local et ensuite dans le garage Rivière, les grillades l'été et la choucroute l'hiver, des matchs de football avec le conseil municipal contre le Football Club de l'Obiou et enfin la manœuvre du 13 juillet avec la vieille pompe à bras 1900 qui nous servait à arroser le clocher et les touristes qui pour rien au monde ne manquaient cette manifestation.

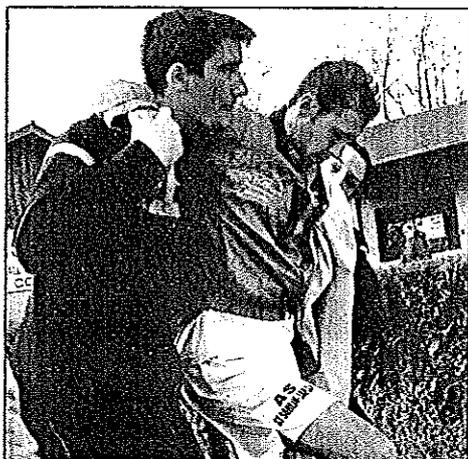
La construction de la nouvelle caserne va avec l'évolution des choses. Elle a permis de garder les pompiers à Corps, chef lieu du canton et loin de La



Mure. Un gain de temps précieux pour les interventions dans ce bout de département de l'Isère.

En juin 1982 au terrain de football, c'était la fête. L'équipe du conseil municipal de Gérard Cardin renforcée par les sapeurs pompiers de Roger Rivière s'incline naturellement contre le FCO. Beaucoup de blessés évacués dans l'urgence ont décimé l'équipe de la coalition.

UNE INTERVENTION DES POMPIERS AU TERRAIN DE FOOTBALL



Cela arrive quelque fois lorsque l'on pratique des sports de contact. J'entends par contact : le contact avec le sol sous un parapente, le contact avec le talus sur un engin motorisé, le contact avec la piste du skate park ou tout simplement le contact



avec un adversaire en pratiquant un jeu : le football par exemple.

Plusieurs fois, depuis que le football se pratique à Corps nous avons appelé les pompiers afin d'évacuer dans les meilleurs délais et dans les

meilleurs conditions de transport des joueurs blessés vers l'hôpital de La Mure.

Ce jour là un joueur de l'équipe adverse victime d'un coup de pied, a eu une importante coupure sur le coup de



pied nécessitant une intervention à l'hôpital de La Mure. Une dizaine de minutes après le coup de téléphone au n°18, l'ambulance des pompiers de Corps arrive au stade. Immédiatement, F Venzin et C Coin ont fait le diagnostic de la blessure.

Ensuite les soins au blessé sont effectués. Avec l'aide de P Chaix, le joueur est transporté et installé dans les meilleures conditions possibles dans l'ambulance afin que le voyage vers La Mure se déroule sans encombre. Il ne faut surtout pas oublier que notre localité se situe à 25km de l'hôpital le plus proche.

En intervenant depuis Corps, les sapeurs pompiers ne perdent pas une minute, le blessé sera accueilli au service des urgences dans les meilleurs délais.

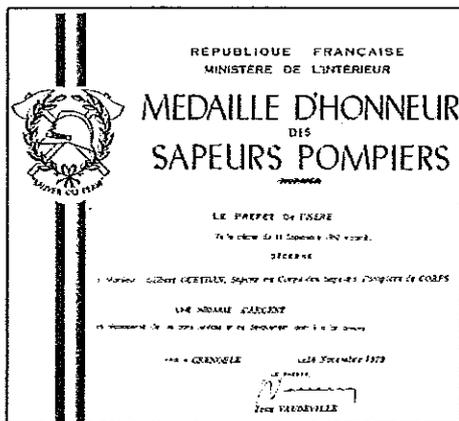
SOUVENIRS, SOUVENIRS...



Cérémonie de remise de médaille dans la salle de cinéma au dessus de la Mairie, à Frédéric GALVIN chef de corps. Adjoint Paul ABONNEL.

Remise de médailles et photo prise devant la Mairie. Chef de corps, Jean BALMET.

La médaille d'honneur des sapeurs pompiers décernée à Gilbert Gueydan en 1973.



Repas des pompiers et photo de groupe prise devant l'hôtel Catelan de la Roseraie. Chef de corps Albert REYNIER, adjoint Jules HOSTACHY

LES POMPIERS EN ISERE

Pour améliorer la qualité et l'efficacité des secours en Isère, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), financé à 50 % par le Conseil Général, procède actuellement à de nombreux investissements de création ou de modernisation de centres de secours. Ces travaux, conjugués à l'achat de véhicules et de matériel représentent 20 millions d'euros en 2005.

679 Professionnels et 4785 Volontaires

En 2005, l'effectif total du SDIS 38 est de 6089 agents dont 625 femmes sapeurs-pompiers. Réparti dans 154 centres et unités opérationnelles, il se décline ainsi : 242 agents administratifs techniques et spécialisés, 679 sapeurs-pompiers professionnels et 4785 volontaires. Ces derniers, très majoritaires, mènent des missions de secours parallèlement à leur vie professionnelle, étudiante et familiale. Ils sont rémunérés sous la forme d'une indemnité non imposable pour leur engagement citoyen. Parmi ces personnels on compte : 95 médecins, 98 infirmiers, trois vétérinaires, six pharmaciens, deux psychologues et un ingénieur biomédical. Compte tenu des risques potentiels en Isère, 8 spécialités et 5 pôles techniques opérationnels : les pôles secours nautique, recherche et localisation de personnes, feux de forêts, milieux périlleux et risques technologiques.

Un budget de plus en plus lourd pour le conseil général

Lancée en 1996, le processus de départementalisation des services d'incendie et de secours, qui vise à rationaliser les moyens techniques et humains des centres de secours et renforcer la formation des volontaires, va s'achever en 2008 avec la prise en charge totale du budget du SDIS 38 par le Conseil Général. Jusqu'alors, les communes étaient les principaux bailleurs de fonds du SDIS, le Département n'apportant qu'une contribution financière d'équilibre. En 1998, celle-ci représentait 6,1 millions d'euros. Depuis cette réforme, la part départementale a grimpé en flèche pour atteindre 23,15 millions d'euros en 2001 et 41 millions d'euros aujourd'hui. Avec la prise en

charge totale de ce budget en 2008, le Conseil Général envisage déjà de doubler sa participation financière.

Si l'amélioration de l'interconnexion entre le Samu et le SDIS de l'Isère a été utile, je suis persuadé de l'intérêt que représenterait le regroupement en un seul lieu des différents numéros d'urgence, le 15, le 18, et le 112. Actuellement, sauf dans le cas de détresse vitale pour lesquels les sapeurs-pompiers interviennent immédiatement, lorsqu'un blessé compose le 18 (sapeurs-pompiers), son appel est directement transféré vers le 15 (SAMU). Un médecin régulateur apprécie alors le niveau d'urgence et déclenche les moyens appropriés. Le préfet de l'Isère a désormais fixé à dix minutes le temps maximum au SAMU pour prendre la décision. Au-delà de ce délai, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent. C'est pourquoi, une plate-forme unique regroupant les services SDIS et SAMU permettrait de réduire le temps de la réponse.

A quelle hauteur le Conseil Général participe t-il au budget du SDIS ?

Le Conseil Général de l'Isère est le principal financeur du SDIS 38. Il a réservé cette année une enveloppe de 41 millions d'euros sur un budget de 88 millions d'euros, dont 20 sont consacrés aux investissements. Compte tenu de la population Iséroise, ce service représente au total un coût annuel de 80 euros par habitant.

Cette contribution risque t-elle d'évoluer avec la départementalisation des services de secours ?

Effectivement, les charges pour le Département devraient plus que doubler d'ici à trois ans, puisqu'à compter du 1^{er} janvier 2008, les contributions des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au budget du SDIS devront cesser conformément à la loi du 13 Août 2004. Le Conseil Général assumera alors la prise en charge totale de ce budget avec l'Etat, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour le budget départemental.

A CORPS, DES SAPEURS-POMPIERS DU CORPS DEPARTEMENTAL DE L'ISERE

La loi du 03 mai 1996 a créé les services départementaux d'incendie et de secours. Ce sont des établissements publics financés en grande partie par les collectivités locales et administrés par les élus locaux. Les SDIS sont des corps départementaux organisés en centres d'incendie.

En Isère, le SDIS38 est dirigé par le colonel Hervé ENARD. Il comporte 166 centres de 4 catégories : Les centres de secours principaux, les centres de secours, les centres de première intervention et les unités opérationnelles. Le centre de Corps est un centre de secours. Il est dirigé par l'adjudant-chef Guy MASSE.

Il y a en Isère 6089 sapeurs-pompiers dont 679 pompiers professionnels, 4785 volontaires et 625 femmes. Ils arment 1046 véhicules et engins. Corps compte 10 sapeurs-pompiers dont une femme et 6 véhicules et engins.

Tout ce monde est orchestré par le règlement intérieur valable pour chaque pompier de chaque centre de secours et en tout point du département.



Si la loi créant les SDIS date de 1996, il a fallu de longs mois de négociations pour aboutir progressivement en mai 2000 au statut départemental. La mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières a permis d'harmoniser les secours en moyen et en personnel sur l'ensemble du territoire isérois. Depuis, chaque pompier reçoit la même formation suivant les guides départementaux de référence, qui suivent eux-mêmes les guides nationaux édités par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile. Ainsi, partout en Isère, les secours sont effectués avec le même matériel, selon la même procédure et

les mêmes règles de sécurité pour les victimes et les sapeurs-pompiers. Pour atteindre cet objectif, le SDIS doit parfois pallier les particularismes locaux, par exemple le caractère montagneux, en mettant à disposition des moyens particuliers ou supplémentaires.

Les missions des SDIS sont de trois ordres :

- La prévention qui consiste à la protection contre les risques de panique dans les établissements recevant du public, par exemple les hôtels, commerces, locaux communaux ; et dans les immeubles de grande hauteur. C'est dans le cadre de cette mission que l'année dernière des officiers sapeurs-pompiers ont visité avec la DDE et la gendarmerie les hôtels et bâtiments communaux corpatus.
- La prévision qui consiste à préparer les interventions. Elle élabore des plans de secours pour des établissements importants ou particuliers. C'est le cas du sanctuaire de La Salette, de la maison de retraite et bientôt l'usine EDF.
- La gestion des risques courants concerne les incendies (feux d'habitations, de végétaux, d'industries), le secours à personne (accidents, malaises sur la voie publique ...) et les opérations diverses (inondations, faits d'animaux...). En 2005, 63 686 interventions ont été réalisées en Isère, soit une demande de secours toutes les 8 minutes. 75 d'entre elles ont été réalisées sur le secteur de Corps et 16 interventions diverses. Il s'agissait de 7 feux, 11 accidents et 41 secours à personnes.

Pour fonctionner et répondre à ces missions, le SDIS disposera en 2006 de 88,4 million d'euros . 86 % proviennent des collectivités territoriales : 44 millions d'euros du conseil général et 32,2 millions d'euros des communes. Cette part représente une taxe de 81 euros par an et par habitant payé par chaque commune. L'Etat finance le SDIS à hauteur de 2,1 millions d'euros et 9,3 millions d'euros encore sont empruntés.



Et à Corps ?

Le centre de secours de Corps défend 12 communes, soit environ 1500 personnes. Le caractère touristique du canton accroît notablement le nombre de personnes en été et donc les interventions potentielles. Le secteur compte de nombreux centres d'hébergement de tout ordre : campings, hôtels, village de vacances, centre d'accueil de la Roseraie.

Le sanctuaire de La Salette, avec ses 1000 couchages est le plus grand hôtel du département. En plus de son accueil hôtelier, des milliers de pèlerins transitent à la journée. Il a de plus comme particularité sa situation en pleine montagne ce qui rend les interventions des sapeurs-pompiers toutes particulières. Globalement sur notre secteur, l'hélicoptère intervient de façon plus fréquente qu'en ville où les équipes du SAMU sont plus rapidement disponibles. L'option d'une évacuation hélicoptérée est encore plus souvent retenue au sanctuaire où une simple évacuation en ambulance sur l'hôpital de La Mure nécessite au minimum 3 heures d'interventions, ce qui est très long pour une personne affaiblie. Le dernier accident de la route, qui a eu lieu en pleine nuit et à l'occasion duquel 3 blessés ont

été évacués sur l'hôpital de Gap a nécessité pas moins de 6 heures d'interventions.

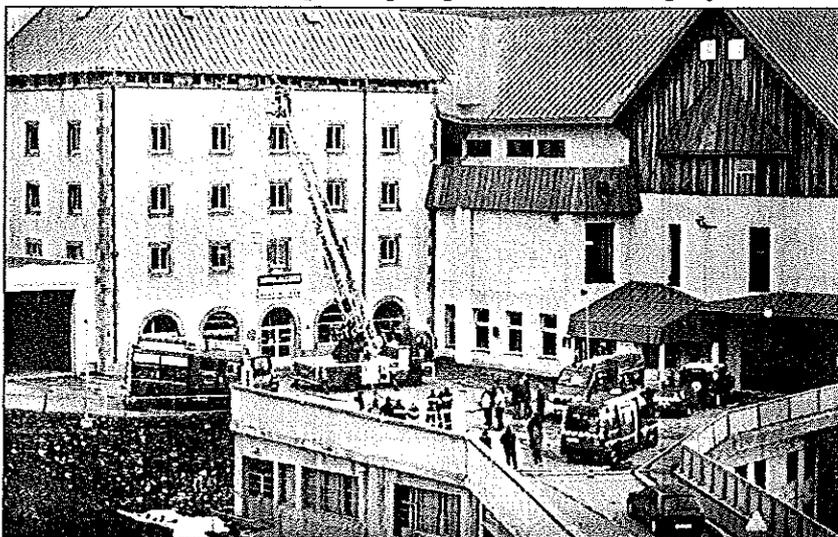
Le centre de secours de Corps a une situation périphérique et isolée à l'extrême sud du département. Il faut compter environ ½ heure pour qu'arrivent les renforts des centres de La Mure, Mens ou Valbonnais. Aussi, les SDIS de l'Isère et des Hautes-Alpes ont signé en 2003 une convention permettant aux centres de Corps et de Saint-Firmin de se prêter l'un l'autre régulièrement main forte.

Le secteur de Corps est aussi concerné par le dispositif préventif feux de forêt. Ce dispositif, renforcé suite aux nombreux feux de 2003 inhérents à la canicule, est à l'origine de la présence durant les journées particulièrement chaude de l'été d'une équipe en renfort venue des autres centres de tout le département. Vous avez peut-être croisé ces pompiers dans les rues du village, ils viennent pour armer le camion positionné au centre de Corps durant les étés afin de doubler le véhicule basé à l'année chez nous et armé par les sapeurs-pompiers de Corps.

Une formidable école de vie !

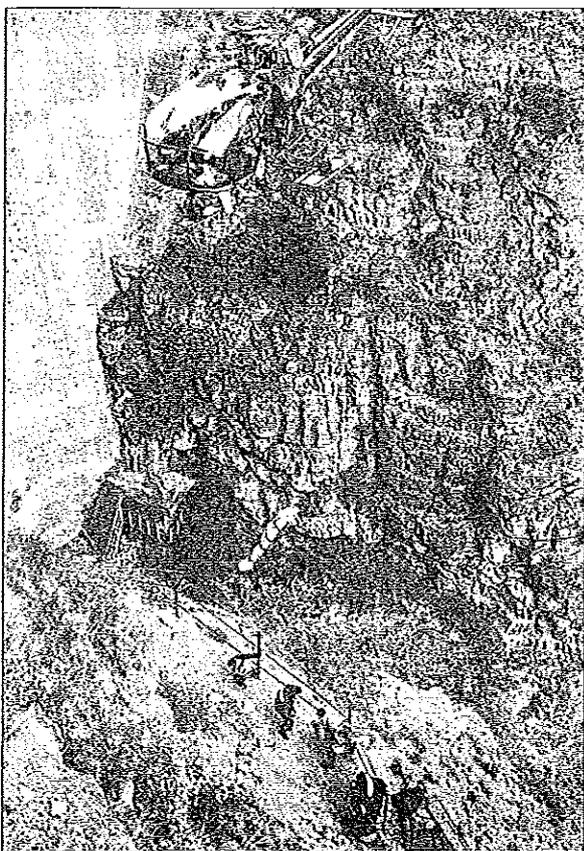
L'activité première du sapeur-pompier volontaire est de porter secours et assistance aux personnes et aux biens. Comme s'en font souvent écho les médias, elle peut-être difficile et risquée mais elle est très enrichissante et gratifiante. C'est une activité collective : le travail se fait toujours en équipe. Il en découle une interdépendance et donc une très forte convivialité et entraide entre les agents du centre. Une bonne amitié est aussi de mise avec les collègues des centres voisins.

Le sapeur pompier doit être polyvalent et



débrouillard : si la lutte contre les feux requiert une bonne condition physique, une aptitude aux relations humaines est nécessaire pour aborder le secours à la personne. Délicatesse va de soi lorsqu'on est face au décès mais aussi aux naissances ! Promptitude et précision, prudence lors des accidents de la route. Patience et humilité pour des tâches à priori moins gratifiantes que peuvent être la destruction de nids de guêpes. Ainsi en est-il de la partie immergée de l'iceberg. Reste toute la gestion administrative et la partie technique de vérification et d'entretien des matériels et du centre de secours.

Ainsi l'activité de sapeur-pompier est une formidable école de vie.

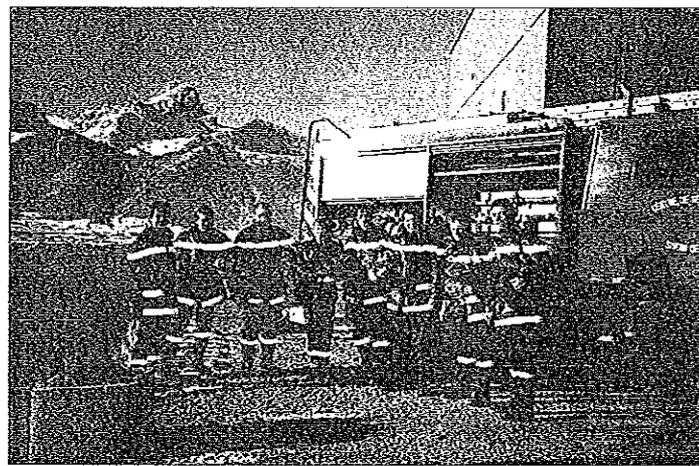


minimum requis pour qu'un sapeur-pompier puisse normalement intervenir.

Cette base est chaque année validée par une formation continue de 40 heures dont 4 heures de secourisme. Ce sont les manœuvres obligatoires et sine qua non du maintien en activité opérationnelle.

Cette formation de base acquise, le sapeur-pompier est équipier. Il pourra ensuite progresser pour devenir chef d'équipe puis chef d'agrès, c'est à dire responsable d'un véhicule et de son personnel et enfin chef de groupe, c'est à dire responsable de plusieurs véhicules et de leurs personnels. Au cours de cette progression, il se perfectionnera alors en incendie et abordera des points particuliers et variés comme le risque chimique ou radiologique, la gestion du stress, la préparation du matériel médical, le commandement et la gestion opérationnelle, la culture administrative, etc...

Parallèlement, le secours routier ou les feux de forêt font l'objet d'une formation spécifique. Notons que la formation de secours routier est indispensable pour intervenir sur un accident de la circulation.



Etre pompier ? Ca ne s'invente pas !

Pour pouvoir assumer toutes ces tâches, une formation est assurée par les services départementaux. Désormais, tous les sapeurs-pompiers sont secouristes : un stage de 40 heures pour apprendre le secours en équipe est dispensé dans la formation initiale. En parallèle de cette formation, 120 heures réparties en trois modules, sont dispensées pour apprendre toutes les techniques de bases de lutte contre les feux urbains et les interventions diverses. Ceci constitue le

Qui peut devenir pompier ?

- Toute femme ou homme,
- âgé de 16 ans minimum et 45 ans maximum,
- de nationalité française (Il s'agit de la fonction publique territoriale),
- doté d'une aptitude physique et médicale déclarées satisfaisantes par un médecin sapeur-pompier,
- qui habite à 10 minutes au maximum du centre de secours de Corps
- qui a du temps disponible à consacrer aux autres,
- qui a envie de s'investir pour acquérir tous les savoirs-faire et être acteur de la vie du centre de secours.

Etre pompier volontaire, c'est être actif au sein de la fonction publique territoriale. Les sapeurs-pompiers ne sont pas des fonctionnaires. Pour autant, tant l'engagement que l'activité qui en suivra est régie par les règles de la fonction publique territoriale.

La demande d'engagement est effectuée auprès du chef de centre. Elle est étudiée par le conseil de centre qui donne son avis, puis elle est transmise au département pour être validée, ou invalidée, sur dossier par le conseil consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires qui se réunit deux fois par an. Ensuite, le sapeur-pompier ainsi engagé devient volontaire stagiaire, pendant une période pouvant aller de un à trois ans, durant laquelle il devra acquérir sa formation de base et satisfaire aux règles de la vie de pompier. A l'issue de cette période, le sapeur-pompier deviendra volontaire titulaire et pourra poursuivre sa carrière.

Entre civisme et obligations professionnelles : une double vie de plus en plus organisée

Pour faciliter l'activité de sapeurs-pompiers et permettre une articulation un peu plus douce entre vie de pompier et vie professionnelle, certaines mesures ont été prises.

La plus ancienne d'entre elles concerne les formations. Les heures de formations effectuées par un sapeur-pompier peuvent être prise en compte par l'entreprise qui l'emploie pour satisfaire à ses obligations quant à la formation continue.

Une convention peut être signée entre le SDIS et les employeurs. Elle vise à faciliter les départs en interventions et la participation aux formations en réglant les modalités de départs du sapeur-pompier pendant son temps de travail. A ce titre, nous tenons à remercier tout particulièrement l'entreprise OSE, le centre d'accueil de la Roseraie, la mairie de Corps et la DDE qui participent depuis de nombreuses années aux secours sur le canton de Corps en autorisant leurs personnels à intervenir durant leur temps de travail.

Enfin, récemment, suite à la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, la circulaire du 14 novembre 2005 précise que « la mise à disposition

par une entreprise de sapeurs-pompiers volontaires pendant les heures de travail à titre gratuit constitue un don en nature ouvrant droit à réduction d'impôt égale à 60% de leur montant. »

L'amicale ou l'expression de la convivialité et de l'entraide

L'amicale des sapeurs-pompiers est une association totalement indépendante du SDIS dans sa gestion et ses activités. Elle est gérée par un bureau et présidée depuis 2004 par Rodolphe MASSE. Elle est le lieu de l'expression de la convivialité. Elle permet aux pompiers et à leur famille de se retrouver au travers d'activités diverses et variées qui vont de sorties ski ou canoë à l'arbre de Noël.



Elle permet aussi, et peut-être surtout, d'avoir au retour d'intervention la possibilité d'un moment d'échange autour d'un café ou d'une boisson fraîche. Ce moment est parfois très important : parce qu'il permet de pouvoir parler des interventions, il peut favoriser le réconfort, l'entraide qui permettent eux-mêmes non pas d'oublier, mais d'accepter certains moments où images difficiles et de quitter sereinement sa tenue pour retourner à ses activités.

Et comme tous les moments ne sont fort heureusement pas difficiles, ces retours d'interventions sont aussi le temps où les beaux moments offerts par notre activité, magnifiés de cette convivialité, entretiennent notre flamme !

TROMBINOSCOPE

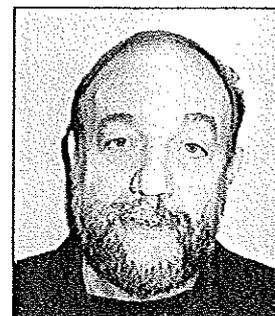


Chef de centre : Adjudant chef Guy MASSE – 49 ans, chef d'équipe à la DDE - Pompier depuis 28 ans

Le souvenir marquant : De nombreux ! Un d'entre-eux était l'hélico qui passe sous l'arche du pont du Sautet pour l'hélicoptère d'une victime du saut en élastique. Une prouesse technique extraordinaire et un grand frisson pour l'équipage de l'hélico et la victime !

Adjoint au chef de centre : caporal chef Jean SENAC – 54 ans, gérant de garage - Pompier depuis 26 ans

Le souvenir marquant : Un feu de ferme en plein hiver, l'eau gelait aux lances !



Sergent-chef Pascal MAGNAN – 41 ans, employé communal – Pompier depuis 19 ans

Le souvenir marquant : Le 8 janvier 1994, vers 23h00, nous sommes appelés pour dégager un arbre sur la RN 85 à la Salle en Beaumont. A notre arrivée, une partie

de la montagne avait glissé sur la route !

Sergent Pascal CHAIX – 38 ans, moniteur d'atelier – Pompier depuis 13 ans

Le bon souvenir : Un pompier qui arrive du ciel pour une manœuvre à l'Alpe du Grand Serre, d'autant que ce pompier, c'est moi ! Excellent souvenirs malgré les moustiques !



Sergent Rodolphe MASSE – 26 ans, monteur câbleur - Pompier depuis 10 ans

Le souvenir marquant : Partis à 13h00 pour un feu de broussailles, nous sommes rentrés à 22h00 après 4 feux à Corps, Pont-Haut, Mens et La Posterle ! Dure après-midi !

Caporal-chef Christian ROCHE, 43 ans, technicien électronique – Pompier depuis 14 ans.

Le souvenir marquant : Une maman anglaise qui chante des chansons à sa fille pendant leur désincarcération lors d'un accident grave de la route.



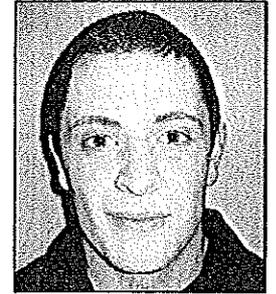
Caporal Frédérique VENZIN – 34 ans, personnel administratif du SDIS – Pompier depuis 8 ans

Le souvenir marquant : La naissance dans le VSAB d'un petit bout de 950 grammes et 25 kilomètres à genoux à surveiller sa respiration. Il était si petit ... Maintenant ? Il va bien !



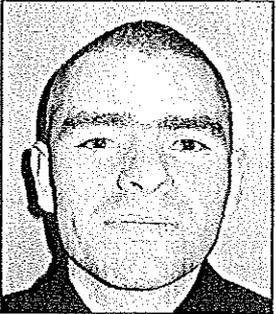
Sapeur de 2^{ème} classe Thibault COUHIN – 20 ans, lycéen – Pompier stagiaire depuis 1 an.

Le souvenir marquant : Le jour où j'ai porté notre bel uniforme pour ma première intervention : La première, celle où on ne sait plus quoi faire ...



Sapeur de 2^{ème} classe Thibaud HARET – 19 ans, lycéen – Pompier stagiaire depuis 1 an.

Le souvenir marquant : Un départ pour ascenseur bloqué à la maison de retraite. Je ne suis pas prêt d'oublier le visage soulagé de la personne que nous avons sorti !



Sapeur de 2^{ème} classe André CELCE – 31 ans, employé communal - Pompier stagiaire depuis novembre 2005

Le bon souvenir : Le jour où j'ai revêtu ma tenue pour la première fois et que nous sommes partis pour faire une ouverture de porte, nous avons trouvé la personne bien portante : ouf !

ET SI VOUS PARLIEZ (UN PEU) POMPIER ?

- *FPT* comme Fourgon Pompe Tonne, véhicule pour les feux urbains et ruraux, contient 3000 litres d'eau, armé par 6 ou 8 pompiers.
- *CCF* comme Camion Citerne Feu, véhicule 4x4 pour les feux de forêt, contient 2000 litres d'eau, armé par 4 pompiers.
- *VSAV* comme Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes, c'est l'ambulance, armé par 4 pompiers.
- *VTU* comme Véhicule Tout Usage pour accomplir toutes les interventions diverses comme les destructions de nid de guêpes ou les inondations, armé par 2 ou 3 pompiers.
- *VLTT* comme Véhicule Léger Tout Terrain, qui est dans son premier usage un véhicule de commandement et de reconnaissance hors chemins. Il peut assurer aussi le transport de personnels et de matériels, armé par 2 pompiers.
- *RID* comme remorque d'interventions diverses. A Corps, il s'agit d'une motopompe.
- *Merlin Corps* est le chef du centre d'incendie et de secours de Corps
- *Lancelot 38* est le directeur départemental.
- *Dragon38* est l'hélicoptère de la sécurité civile
- *DIH* comme Détachement d'Intervention Hélicopté, c'est un groupe de pompiers spécialement formé pour les feux de forêts en milieu de montagne. Ils sont hélicoptés. Pascal CHAIX fait partie de ce groupe.
- *LDV* comme lance à débit variable
- *Vitamine* est l'équipe du Samu
- *AVP* comme accident de la voie publique
- *L'écureuil* est le premier pompier qui pénètre à l'intérieur du véhicule lors des accidents de la route.
- *Heracles* est le chef du SAMU.
- ?

L'ENTRAIDE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

NOUS SOMMES HELAS TROP PEU NOMBREUX AU CENTRE DE SECOURS DE CORPS.

C'EST POURQUOI NOUS VOUS INVITONS A UNE REUNION D'INFORMATION ORGANISEE DANS LE CADRE D'UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

LE VENDREDI 28 AVRIL 2006 A 18H00

A LA MAIRIE A CORPS.

PAGE RETRO

LA NEIGE

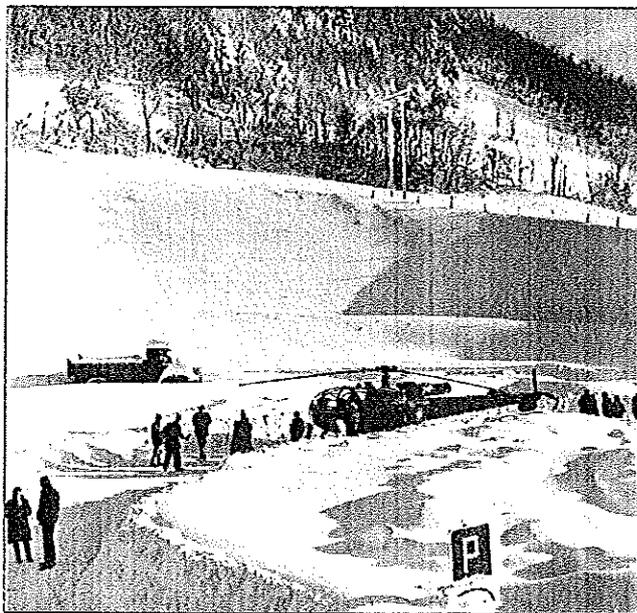


Cet hiver est long au dire des habitants de Corps qui le subissent. C'est vrai, cette année, le thermomètre n'est pas remonté au-dessus de zéro depuis fin novembre. La neige est tombée de manière pas très régulière mais elle est restée très longtemps au sol à cause du froid. Malgré cela, elle ne nous a pas empêché de circuler sur nos routes de montagne. Les hivers ne sont plus ce qu'ils étaient et ces photos d'archives aimablement prêtées par Roger Rivière témoignent de la rudesse des hivers passés, notamment dans les années 1970. D'importantes chutes de neige posaient d'énormes problèmes de circulation et isolaient beaucoup de nos villages de montagne.

En janvier 1978, d'importantes chutes de neige obligent la protection civile à ravitailler le sanctuaire de la Salette. L'épaisseur de neige et les avalanches de Boustigue et de Bouttières ont

bloqué la route malgré les efforts de l'équipement de l'époque.

L'hélicoptère de la protection civile ne pouvait se poser que sur la route nationale pour charger le ravitaillement, seul endroit dégagé correctement. Avec de telles intempéries, la circulation était presque inexistante.



L'hélicoptère en stationnement dans le virage de la place Napoléon bordée d'une bordure de neige de près de 2m.

Les avalanches de la limite des Hautes Alpes et de Quêt en Beaumont sont tombées sur la route nationale. Les skieurs de retour de Superdevoluy se retrouvent bloqués à Corps. Obligation de séjourner dans notre bourgade pour le plus grand plaisir des restaurateurs.



Patrimoine

LE GREFFE DE CORPS : LA JUSTICE DE PAIX



Le Greffe de Corps (bureau du tribunal où sont conservées les minutes des jugements, et certaines pièces des procédures ; le tribunal étant à La Mure) siégeait à la mairie au moins jusque dans les années 1920, date de la mort du greffier, grand père de Mireille Calvat, sur la photo à droite. Sur cette photo, on reconnaît la salle, la table et la nappe vue à la Mairie, on se rend compte aussi du caractère solennel des séances et le nombre important de personnalités. Ensuite le Greffe fut déplacé dans les locaux de la justice de Paix, l'actuelle Maison du Tourisme. C'est Xavier Calvat, huissier de justice, qui prit la relève et qui ferma l'institution à sa retraite. Ces locaux ont servi à « Musique de Corps », et par la suite de Maison des Jeunes dans les années 60. En fouillant dans les registres des jugements, les affaires traitées étaient uniquement des problèmes de voisinage, de clôtures mal positionnées et de bornage de terrain (à cette époque la population était aux champs).

JARDINAGE

QUELQUES TRUCS CONTRE LES MAUVAISES HERBES

- Découper de vieux cartons d'emballage et les étaler entre les rangs de légumes, ou dans les massifs. Dissimuler le carton par des tontes de gazon. Plus de mauvaises herbes, un sol longtemps humide et agréable à emprunter lors de la récolte.
- Pour désherber naturellement une cour ou une allée, un bon verre à moutarde de javel pour 10 litres d'eau, l'arroser avec une rampe, répéter cette opération 10 jours, l'herbe séchera et sera détruite.
- Pour détruire les chardons, couper au ras du sol et mettre dans le creux quelques grains de gros sel. Et le tour est joué.
- Pour éviter de désherber une allée de votre jardin, dérouler une vieille moquette vous serez tranquille tout l'été.
- Pour éviter les mauvaises herbes entre les dalles de terrasse, mélanger du gros sel + eau tiède et le verser sur les dalles.
- Anti-mousse, essayer la chaux sur la pelouse, au bout de quelques années la mousse aura totalement disparue.
- Si vous êtes envahi par le chiendent et le liseron planter des œillets d'inde dans l'espace infesté ça les fera disparaître.
- Pour faire disparaître la mousse verte dans la pelouse, il suffit de la saupoudrer de cendres de bois.
- Pour retenir l'humidité de la terre, appliquer des copeaux de cacao à la place des écorces de pin (diminution des arrosages, pas d'acidité, fertilisation de sol, ne s'envole pas).
- Pour désherber facilement les massifs, avec un outil efficace, acheter un croc à fur (4 dents) supprimer les deux dents aux extrémités, raccourcir la longueur des dents, l'équiper d'un bon manche (35cm de diamètre). Introuvable dans le commerce, efficace et passe-partout !

CUISINE

DELICE AU CHOCOLAT

Prép. : 20mn. Cuisson : 20mn. Pour 4 à 6 pers. 4 œufs, 150g de sucre en poudre, 150g de beurre, 200g de chocolat à forte teneur en cacao, 2 cuil. à soupe de farine, 100g d'amandes en poudre.

1/Préchauffer le four à 220°C.

2/Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Fouetter vivement les jaunes avec le sucre dans une terrine jusqu'à que le mélange blanchisse.

3/Faire ramollir le beurre. Mettre à fondre le chocolat détaillé en morceaux dans une casserole placée au bain-marie. Incorporer au mélange jaunes d'œufs/sucre.

4/Ajouter en remuant la farine, la poudre d'amandes et le beurre.

5/Fouetter les blancs en neige et les incorporer au mélange, sans trop travailler pour ne pas les casser.

6/Beurrer un moule à manqué et y verser la pâte. Enfourner pendant 20mn. Vérifier la cuisson du gâteau avec une aiguille : sa pointe doit ressortir un peu humide.

7/Laisser refroidir et démouler.

GIBELLOTTE DE LAPIN AU CALVADOS

Prép. : 45mn. Cuisson : 1H15mn. Pour 6 pers. 1 lapin coupé en morceaux + le foie, 200g de lard fumé, 24 petits oignons nouveaux, 3 carottes, 250g de champignons de Paris, 25cl de cidre brut, 5 cuil. à soupe de calvados, 1 bouquet garni, 20g de beurre, 2 cuil. à soupe d'huile, 2 cuil. à soupe de sucre en poudre, 1 cuil. à soupe de jus de citron, sel, poivre.

1/Couper le lard fumé en bâtonnets. Peler les carottes et les couper en dés.

2/Faire chauffer l'huile dans une cocotte. Faire blondir les lardons fumés, les carottes et les morceaux de lapin. Arroser avec le calvados et flamber. Lorsque les flammes sont éteintes, saler et poivrer, ajouter le bouquet garni, arroser avec le cidre, couvrir et laisser cuire à feu doux durant 45mn.

3/Pendant ce temps, nettoyer les champignons, les couper en quatre et les arroser de jus de citron. Saler.

4/Peler les oignons. Faire fondre le beurre dans une petite poêle, ajouter le sucre en poudre et faire cuire à feu vif jusqu'à la formation d'un caramel. Rouler les oignons dans ce mélange jusqu'à ce qu'ils soient bien enrobés.

5/Après les 45mn de cuisson, ajouter dans la cocotte les champignons, les oignons et, éventuellement, le foie du lapin. Puis laisser cuire encore 30mn, toujours à feu doux.

6/Disposer les morceaux de lapin avec les lardons et les légumes dans un plat creux et servir très chaud.

Football Club Sud-Alsain

Samedi 14 janvier. La trêve hivernale s'achève, il faut penser à remettre la machine en route. Les matchs attendront le début du printemps, les joueurs participeront à une série de tournois et de préparations diverses. Ce samedi pour la traditionnelle commission technique à Corps, Madame le Maire est venue nous présenter ses vœux de réussite sportive au FCSI.



Le thème de la réunion : les traumatismes chez les jeunes footballeurs et l'hygiène de vie dans le sport. Après son exposé, Karim Naghibi, ex footballeur et Kiné local, a animé le débat.



Les compétitions recommenceront probablement début mars si l'hiver veut bien nous laisser la place.

On sait aussi que la fin de saison se prolongera jusqu'à fin juin.

En attendant les entraînements ont repris en salle à La Mure. Les équipes de jeunes participent à des tournois en salle et les benjamins ont tenu la dragée haute aux Gapençais en s'inclinant 1 à 0 en demi finale du grand tournoi indoor du Gap FC qui réunissait des équipes de Provence Alpes Côte d'Azur.

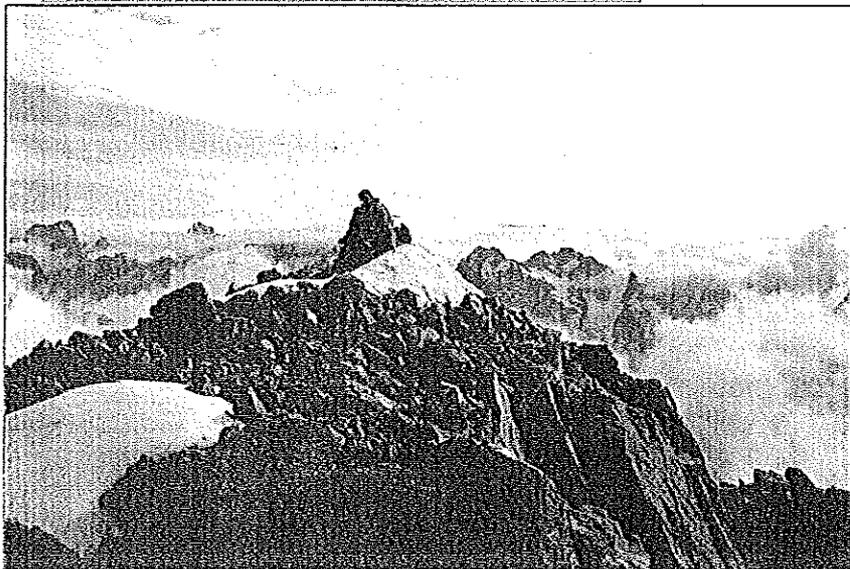
La trêve d'hiver est mise à profit pour s'aérer et changer d'activité. La sortie traditionnelle raquette raclette s'est déroulée cette année sur le tour du Chauvet à cause des conditions météo incertaines. Douze courageux ont participé à cette randonnée. Raquettes, skis et surfes étaient de la partie. L'encadrement était assuré par J.C. Sicard dans un créneau météo favorable, le soleil était au rendez-vous au sommet à 1750m, après deux bonnes heures d'ascension.



Les conditions de neige étaient très correctes dans la première partie de la descente. Quelques bonnes bûches ont égayé cette journée en plein air. L'effectif a doublé pour déguster la raclette, dans une ambiance toujours conviviale.



Le sommet, à gauche la barre des Ecrins, à droite le Jocelme et Bonvoisin.



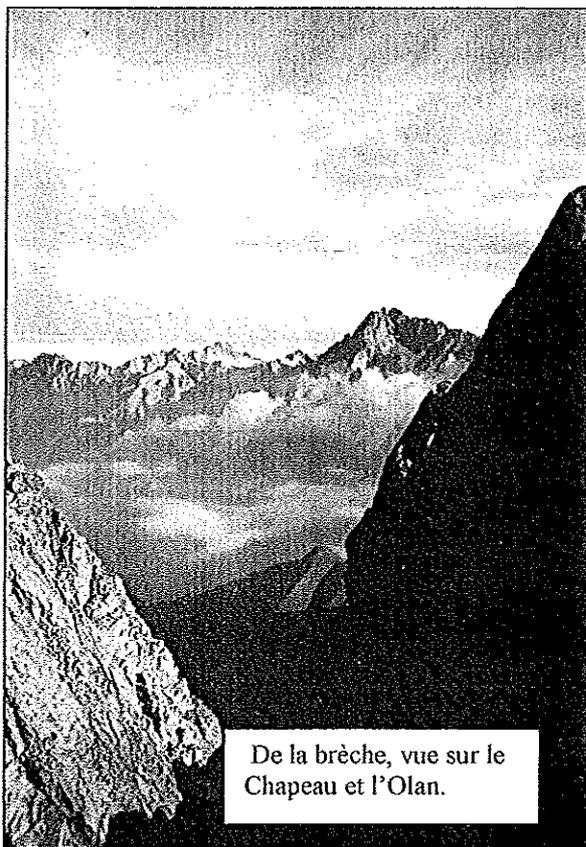
Le Pic de Parrières, 3079 m.

Dernier pic au sud du « Valgo » qui borde la vallée et qui est à une altitude supérieure à 3000 m. On le voit notamment de la plaine de Pellafol et de l'Obiou, bien sûr, avec devant le glacier de Crupillouse et au-dessus le glacier plat ou ce qu'il en reste. Toujours de Pellafol, à l'arrière du pic le Sirac prend toute la place. La traversée de ces arêtes vous transporte dans l'univers peu habituel de la haute montagne pas difficile. L'intérêt de ces excursions, c'est la tranquillité et la confiance que l'on acquiert dans ce milieu qui au dire de certain est particulièrement dangereux. Que nenni, il n'en n'est rien. Quel bonheur de sentir la brise des sommets, de vagabonder sans stress et d'imaginer en tout humilité que le lieu fait de vous un véritable alpiniste. Essayez, vous verrez.

Le pic Parrières n'est pas le Makalu, n'est-ce pas Jean-Chris ? Mais quand on arrive au sommet, les sensations sont probablement les mêmes. Le savez-vous ? Lorsqu'on réalise une belle ascension, seul, on éprouve un sentiment un peu particulier, certainement dû à l'engagement et à la beauté de la montagne. Jean-Christophe Lafaille disait que là-haut il se sentait comme le maître du monde, solitaire, en passant par des voies extraordinaires que personne n'envisage de gravir actuellement. Il nous expliquait que ce n'était pas de la surenchère, mais qu'il avait envie d'explorer des chemins de traverse. Il était parti pour les gravir ces 14 « summits », c'est peut-être bien cela la surenchère ? Lui ne voyait pas ça de cette façon. Avec un niveau en escalade au top, une expérience de la haute montagne inégalable et 14 années de très haute altitude, comment ne pas avoir envie de s'exprimer naturellement sur ces somptueuses parois où commence le ciel, avec le soutien de sa famille et de tout son entourage ?

Une première rencontre un jour chez Jean-Mi, dans l'après-midi, pas du tout marqué physiquement par ton footing matinal, tu nous as raconté ta première en solitaire de la Couzy Demaison à l'Olan, 1500m de paroi verticale, avalée au petit déjeuner avec un retour par Dorcières et dans ton sac beaucoup d'autres projets. Ce petit bonhomme hors norme, Gapençais, doué pour l'escalade a défriché les falaises de Cèuse en y ouvrant les voies les plus difficiles du monde. La glace était aussi son domaine, on l'avait photographié dans les chourums glacés du Dévoluy en plein été avec ses piolets tractions.

Lorsque j'ai vu la photo du Makalu, la dernière pyramide m'a fait penser à cette face nord ouest de l'Olan. La différence, c'est qu'elle est située au-dessus de 7500m et s'envole vers 8500m d'altitude, là où commence le ciel. C'est à cet endroit que tu as décidé d'attendre les autres. Chacun d'entre nous invente sa montagne, la tienne c'est celle-ci et elle est belle. Personne ne te fera de reproche. Juste un regret, nous aurions aimé, nous les Corpatus que tu t'arrêtes un jour à « Montagne au Corps » pour nous raconter ta montagne.



De la brèche, vue sur le Chapeau et l'Olan.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

- MATTHEO** Fils de Cédric et Hermine PONÇON,
Petit-fils de Eliane et Guy PONÇON,
Arrière petit-fils de Mme Mathilde MARY.
- SITHONIA** Fille de Fabien et Bénédicte GRUSSENMEYER,
Sœur de Chloé, Kimberley et Oleg.
- LALIE** Fille de Laurence MICHELLAND et Denis DALBON-GOULAZ,
Sœur de Nicolas et Maxime,
Petite-fille de Dany et André MICHELLAND.

CARNET BLANC

Le 4 Mars a été célébré à Corps le mariage de Bernard DUMAS et de Emillienne ALLAGLO.

CARNET de DEUIL

- Raymonde BERGE** Mère de Françoise, Michèle et Henry.
« MONETTE »
- Aimé LAURENT** Epoux de Maryse, père de Marie-Catherine et oncle de Yvon CORGER.
- Louis FORNONI** Epoux de Claudine.

POUR UNE PARUTION DANS CETTE RUBRIQUE, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES INFORMATIONS A LA MAISON DU TOURISME OU A LA MEDIATHEQUE.

HORAIRE DES MESSES

PAROISSE SAINT PIERRE-JULIEN EYMARD

Dimanche 2 Avril	à 9H00	BEAUFIN
Samedi 8 Avril <u>Rameaux</u>	à 15H30	ST LAURENT EN BEAUMONT
Jeudi Saint 13 Avril	à 18H30	LA SALLE EN BEAUMONT
Vendredi Saint 14 Avril	à 18H30	LA SALLE EN BEAUMONT
Dimanche 16 Avril <u>PÂQUES</u>	à 11H00	CORPS
Dimanche 23 Avril	à 11H00	AMBEL
Dimanche 30 Avril	à 11H00	LES CÔTES DE CORPS
Dimanche 7 Mai	à 11H00	PELLAFOL
Dimanche 14 Mai	à 9H00	ST PIERRE DE MEAROTZ
Dimanche 21 Mai	à 11H00	CORPS
Jeudi 25 Mai <u>Ascension</u>	à 11H00	LES CÔTES DE CORPS
Dimanche 28 Mai	à 11H00	LA SALLE EN BEAUMONT

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

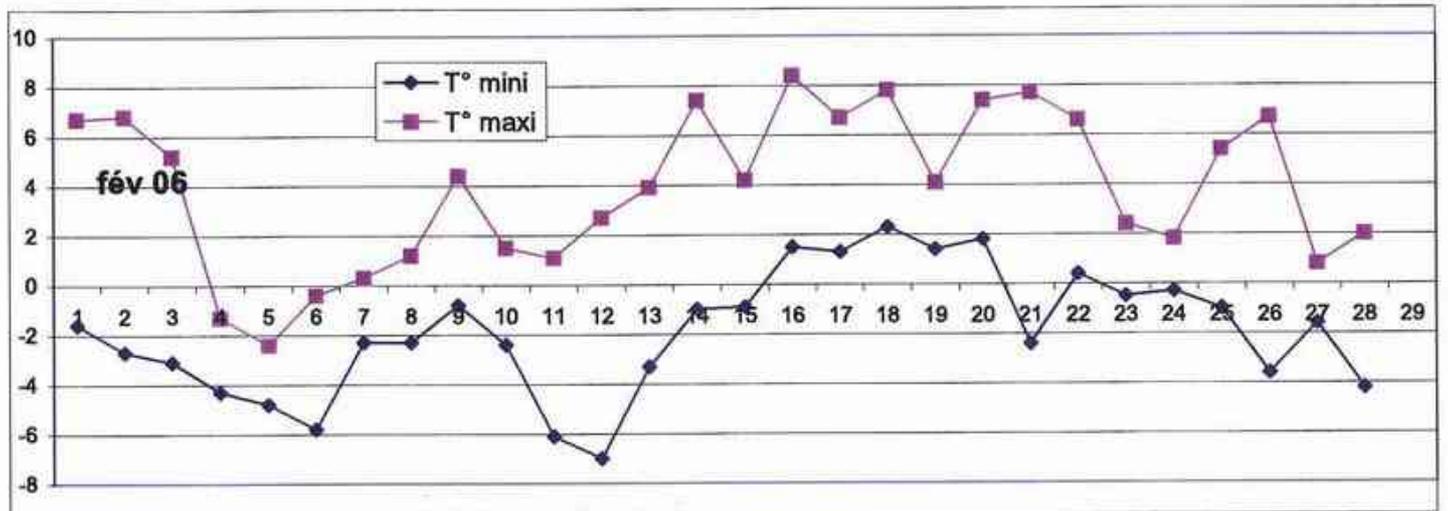
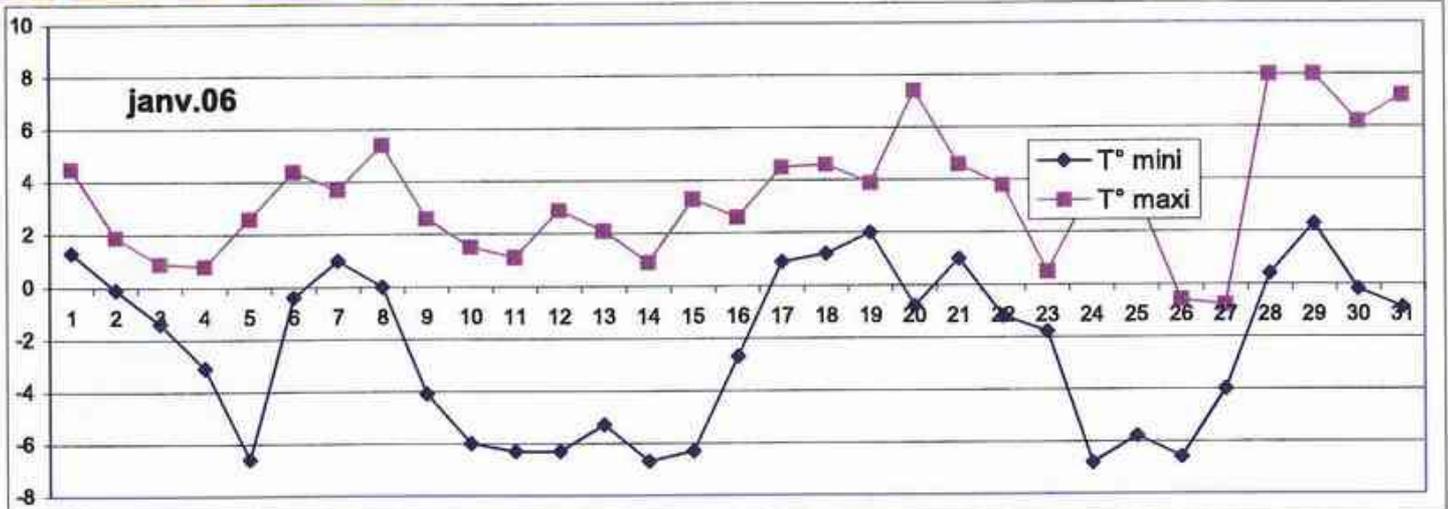
AVRIL 2006 :

- Sam 15 : Expo Patrimoine et Histoire des jardins de Corps Doc'sources La Cure CORPS
- Dim 16 : Thé Dansant (Famille Rurale du Beaumont) LA SALLE EN BT
- Vend 21 : Projection de Ciné vadrouille CORPS « Fauteuil d'Orchestre » Salle de La Mairie à 20h30
- Vend 28 : Tournée Isère MC2 « Renseignements Généraux » Serge Valletti » Salle de La Mairie à 20h30

MAI 2006 :

- Vend 18 : projection de Ciné vadrouille » CORPS « Je vous trouve très beau »
Salle de La Mairie à 20h30.
- Sam 20 : Marché aux fleurs (Pop GV) LA SALLE EN BT
- Sam 27 : Paëlla (Famille Rurale du Beaumont) LA SALLE EN BT

METEO



JANVIER

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
14	-2,4	3,4	18	50
janv-05				
18	-2,9	2,6	24	6

FEVRIER

jour soleil	mini moy.	maxi moy.	cumul pluie	cumul neige
13	-1,9	3,9	88	2
févr-05				
19	-4,2	2,1	13	7



Dans le prochain numéro

**SPECIAL
LA SALLE EN
BEAUMONT**

Et le tour de Corps en
photo au siècle dernier

Le Petit Corpatus n°196
sortira fin mai 2006

